

Concours : Agrégation interne et CAERPA

Section : Philosophie

Session 2018

Rapport de jury présenté par

M. Patrick WOTLING

Professeur des Universités

Président du jury

Les rapports des jurys de concours sont établis
sous la responsabilité des présidents de jury.

SOMMAIRE

Composition du jury	p. 4
Introduction	p. 6
Epreuves d'admissibilité	p. 8
Première épreuve : Explication de texte	p. 8
Premier texte proposé	p. 8
Second texte proposé	p. 10
Seconde épreuve : Dissertation	p. 27
Epreuves d'admission	p. 33
Première épreuve : Leçon	p. 33
Seconde épreuve : Explication de texte	p. 40
Données statistiques des concours de la session 2018	p. 56
Epreuves d'admissibilité	p. 56
Epreuves d'admission	p. 56
Données par académie	p. 57

AGREGATION INTERNE ET CAERPA

PHILOSOPHIE

SESSION 2018

Composition du jury

Président

M. Patrick WOTLING
Professeur des Universités

Vice-Président

M. Frank BURBAGE
Inspecteur général de l'éducation nationale

Secrétaire Général

Mme Paula LA MARNE
Inspecteur d'académie / Inspecteur pédagogique régional

Membres du jury

Mme Sarah BRUNEL
Professeur agrégée de classe normale

Mme Céline DENAT
Maître de conférences des universités

M. Paul DUCROS
Professeur agrégé de classe normale

Mme Véronique FABBRI
Inspecteur d'académie / Inspecteur pédagogique régional

M. Yves-Jean HARDER
Maître de conférences des universités

Marie-Laure LEROY
Professeur agrégée de classe normale

Rapport de jury

M. Gérard MALKASSIAN
Professeur de chaire supérieure

M. Michel NESME
Inspecteur d'académie / Inspecteur pédagogique régional

Mme Gabrielle RADICA
Maître de conférences des universités

Mme Emmanuelle ROUSSET
Professeur de chaire supérieure

Mme Christelle VEILLARD
Maître de conférences des universités

INTRODUCTION

Pour la troisième année consécutive, le concours offrait lors de sa session de 2018 un nombre de postes inchangé, à savoir 23 pour l'Agrégation interne, et 8 pour le CAERPA. Le nombre de candidats enregistré lui un très léger fléchissement, avec 501 candidats inscrits et 265 effectivement présents pour l'Agrégation, contre 528 et 282 l'an passé ; 126 inscrits et 74 présents pour le CAERPA, contre 140 et 75 lors de la session dernière.

Si la moyenne générale des épreuves écrites est en légère régression par rapport au concours précédent, dans des proportions qui ne sont toutefois pas significatives, on observe en revanche une hausse de près d'un point de la moyenne des candidats reçus à l'Agrégation interne, celle des candidats reçus au CAERPA demeurant quasiment identique. Les chiffres témoignent globalement de la bonne tenue générale des travaux réalisés. Les candidats qui composent effectivement affrontent les épreuves, qu'il s'agisse de l'agrégation interne ou du CAERPA, avec sérieux, et il est clair que ces concours jouent pleinement leur rôle. La leçon principale de la session 2018, qu'atteste la hausse des résultats enregistrés pour les épreuves orales, semble même être le fait qu'un groupe de plus en plus important se prépare avec une rigueur sensiblement accrue. Le jury ne peut que se féliciter grandement de cette évolution, et salue l'engagement des collègues qui font en sorte, quelles que soient les contraintes résultant de leurs charges, de mener de front avec détermination leur tâche d'enseignants et l'imposant travail personnel que requiert un concours aussi exigeant. L'Agrégation interne implique de fait une préparation longue, continue et soutenue, particulièrement approfondie, nécessitant de nombreuses lectures, relectures et réflexions, tant dans le but de s'approprier la maîtrise du double champ délimité par le programme des épreuves écrites, qu'afin de remettre sur le métier le travail jamais achevé de méditation et d'assimilation des textes de la tradition philosophique. A cet égard, les recommandations indiquées dans le rapport de l'année passée ont assez souvent été entendues. La pugnacité remarquable avec laquelle certains candidats ont affronté ces réquisits transparaissait dans les travaux tout à fait excellents que le jury a parfois eu le bonheur de rencontrer, dans les épreuves écrites comme dans les épreuves d'admission. Ce dernier tient à saluer également à cette occasion le travail accompli par les collègues assurant la préparation.

En dépit de ce motif de satisfaction réel, comme tout concours, l'Agrégation interne et le CAERPA 2018 ont été l'occasion de performances très variables. Bien des dissertations, des explications, ou des leçons ont de fait déçu. Bien des déviations méthodologiques ont surpris. Les membres du jury qui ont bien voulu, en profitant des observations de leurs collègues, se charger de la rédaction des rapports particuliers, et que je tiens à remercier de leur dévouement, ont à chaque fois rappelé très précisément les motifs d'insatisfaction, et simultanément les attentes impliquées par les différentes épreuves. Nous ne pouvons que recommander aux candidats et futurs candidats de lire attentivement ces pages qui leur rappelleront en détail les caractéristiques formelles et méthodologiques des différents exercices.

Rapport de jury

Nous n'ajouterons ici qu'une chose — du fait de sa nature transversale — à ces analyses et bilans, sur laquelle nous tenons à attirer l'attention des candidats. A savoir le fait que le jury a constaté de manière très récurrente un certain inconfort sur quelques champs notionnels, et, de manière concomitante, sur certains auteurs. On note en effet que quelques philosophes sont systématiquement écartés lors de l'épreuve d'explication de texte ; certaines thématiques soigneusement évitées dans les leçons. Cette désaffection touche tout particulièrement l'épistémologie. Simple hasard statistique ? Si tel n'est pas le cas et que cette observation éveille quelque écho, sur ce champ comme sur d'autres, il est bien clair que c'est là une tendance contre laquelle il est impératif de lutter.

Il convient enfin de rappeler qu'un concours aussi sélectif doit souvent s'appréhender dans la durée. Tous les candidats connaissent et pratiquent bien entendu les exigences générales du travail philosophique, sous les différentes formes qu'il peut prendre, méditation visant la résolution ou à tout le moins la clarification d'un problème, analyse d'un texte et mise en évidence de sa logique, notamment. Le contexte particulier d'un concours ajoute la nécessité de développer et d'exercer ces dispositions au niveau le plus élevé : la *précision* – dans l'analyse, dans la manipulation conceptuelle, dans la restitution et l'exploitation des doctrines des philosophes, mais aussi dans l'expression et dans l'effort de transmission de sa propre réflexion ; l'exigence de *légitimation* — dans l'administration de la preuve, ou dans l'explicitation du travail démonstratif mis en œuvre par un texte de philosophe ; le souci de *rigueur* — dans la caractérisation des problèmes, mais tout autant dans la délimitation des conclusions atteintes par le raisonnement : on sait que l'entraînement et la répétition sont le facteur déterminant pour maîtriser pleinement ces vertus philosophiques cardinales que les candidats doivent cultiver, mais qu'en tant que professeurs, ils doivent également transmettre.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

PREMIÈRE ÉPREUVE : EXPLICATION DE TEXTE

Rapport établi par Mme Christelle VEILLARD (texte de Lucrèce) et M. Gérard MALKASSIAN (texte de Comte) à partir des remarques de l'ensemble de la commission

Données relatives à l'épreuve d'explication de texte

Intitulé de l'épreuve : Première composition de philosophie : explication de texte (durée : six heures trente minutes ; coefficient 3) : Le candidat a le choix entre deux textes qui se rapportent à une même notion du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année.

Notion au programme pour la session 2018 : « Le vivant ».

Composition de la commission : Mmes et MM. Sarah Brunel, Véronique Fabbri, Yves-Jean Harder, Gérard Malkassian, Emmanuelle Rousset, Christelle Veillard.

Données statistiques

	Agrégation interne	CAERPA
Nombre d'inscrits	501	126
Nombre de présents	270	75
Nombre d'admissibles	52	17
Moyenne des présents	8,80	8,43
Moyenne des admissibles	12,71	11,24
Note minimale/maximale	1 / 18	1 / 16

Premier texte proposé

Passant aux corps que tu vois doués de sentiment, il te faut maintenant convenir qu'ils sont pourtant formés d'éléments insensibles. Loin de réfuter et de combattre cette vérité, des faits évidents, d'expérience journalière, semblent nous prendre par la main pour nous y conduire d'eux-mêmes, et nous obligent à croire que d'éléments insensibles peuvent naître, comme je le dis, des animaux vivants.

En effet on peut voir des vers vivants sortir de la fange infecte quand, à la suite de pluies excessives, la terre détrempée se décompose ; et du reste

Rapport de jury

tous les corps se transforment de la même manière. Les fleuves, les frondaisons, les gras pâturages se transforment en troupeaux, les troupeaux se transforment en corps humains, et notre corps à son tour souvent s'en va accroître les forces des bêtes sauvages et le corps des oiseaux aux ailes puissantes. Ainsi la nature convertit en corps vivants toute espèce de nourriture, elle en forme tous les sens des êtres animés, à peu près comme elle fait jaillir la flamme du bois sec, et convertit en feu toute espèce de corps. Vois-tu maintenant l'importance que prennent pour les atomes, et l'ordre dans lequel ils sont rangés, et leurs mélanges, et les mouvements qu'ils s'impriment réciproquement ?

Mais quel est donc l'argument qui vient frapper ton esprit, le mettre en garde, et t'amène à exprimer diverses réflexions qui t'empêchent de croire que de l'insensible le sensible puisse naître ? C'est sans doute que les pierres, le bois et la terre même mélangés ne peuvent cependant engendrer la sensibilité vitale. Aussi, et c'est le moment de t'en souvenir, n'ai-je pas prétendu que, quelles que soient les substances qui créent les corps sensibles, toutes sans restriction peuvent, sur le champ, produire la sensibilité ; mais il faut tenir compte du rôle que jouent, d'abord la petitesse des éléments qui créent le sensible, puis leur forme, enfin leurs mouvements, leur ordre, leurs positions : conditions dont aucune n'apparaît réalisée dans le bois et les glèbes de tout à l'heure. Et pourtant ces matières, quand elles sont comme putréfiées par les pluies, engendrent des vermisseaux : c'est que leurs éléments, déplacés de leur ordre ancien par ce nouvel état de choses, se combinent de la manière qu'il faut pour faire naître des êtres vivants.

Ensuite, ceux qui supposent que d'éléments sensibles peut naître le sensible, accoutumés qu'ils sont à voir leurs sensations dériver d'autres organes également sensibles < attribuent aux éléments des choses des qualités périssables¹ >, puisqu'ils en font des substances molles. Car la sensibilité est tout entière liée aux viscères, aux nerfs, aux veines, organes qui tous nous apparaissent formés de substance molle et périssable. Admettons néanmoins pour un moment que de tels éléments puissent éternellement subsister : encore faudra-t-il ou qu'ils aient une sensibilité partielle, ou les assimiler à des êtres vivants complets. Mais il est impossible aux parties du corps de sentir par elles-mêmes ; car toute sensation des membres renvoie à un autre, et la main séparée du corps ne peut conserver de sensibilité, ni du reste aucun organe isolé. Reste donc à les assimiler à des êtres vivants complets. En ce cas il faut qu'ils sentent exactement ce que nous sentons, pour pouvoir partout coopérer à la sensibilité vitale. Mais alors comment pourront-ils se dire les principes des choses, et éviter les chemins de la mort, puisqu'ils seront des êtres vivants, et que vivant et mortel ne sont qu'une seule et même chose ?

1. Lacune dans les manuscrits. Complément de phrase proposé par l'éditeur.

Lucreèce *De la nature*, II, vers 865-919
(traduction A. Ernout modifiée)

Second texte proposé

Examinons dès lors directement le véritable objet général de la science biologique, ainsi désormais abstraitement conçue. Or, l'étude des lois vitales constituant le sujet essentiel de la biologie, il est nécessaire pour se former une idée précise d'une telle destination, d'analyser d'abord en elle-même la notion fondamentale de la *vie*, envisagée sous le point de vue philosophique auquel l'état présent de l'esprit humain permet enfin de s'élever à cet égard.

Bichat est le premier qui ait tenté d'établir directement sur une base positive cette grande notion, jusqu'alors constamment enveloppée sous le vain et ténébreux assemblage des abstractions métaphysiques. Mais ce grand physiologiste, après avoir judicieusement senti qu'une telle définition ne pouvait être fondée que sur un heureux aperçu général de l'ensemble des phénomènes propres aux corps vivants, ne sut point réaliser une sage application du principe rationnel qu'il avait si nettement posé. Subissant, à son insu, l'influence de cette ancienne philosophie dont il s'efforçait de sortir, il continua à se préoccuper de la fausse idée d'un antagonisme absolu entre la nature morte et la nature vivante, et il choisit, en conséquence, cette lutte chimérique pour le caractère essentiel de la vie. Comme l'examen sommaire de cette erreur capitale peut contribuer beaucoup à l'éclaircissement général de la question, il convient ici de nous y arrêter un moment.

La profonde irrationalité d'une telle conception consiste surtout en ce qu'elle supprime entièrement l'un des deux éléments inséparables dont l'harmonie constitue nécessairement l'idée générale de *vie*. Cette idée suppose, en effet, non seulement celle d'un être organisé de manière à comporter l'état vital, mais aussi celle, non moins indispensable, d'un certain ensemble d'influences extérieures propres à son accomplissement. Une telle harmonie entre l'être vivant et le *milieu* correspondant caractérise évidemment la condition fondamentale de la vie. Si, comme le supposait Bichat, tout ce qui entoure les corps vivants tendait réellement à les détruire, leur existence serait, par cela même, radicalement inintelligible : car, où pourraient-ils puiser la force nécessaire pour surmonter, même temporairement, un tel obstacle ? A la vérité, la vie de chaque être dans chaque milieu cesse d'être possible aussitôt que la constitution de ce milieu vient à subir, sous un aspect quelconque, de trop grandes perturbations : et, en ce cas, l'action extérieure devient, en effet, destructive. Mais cela empêche-t-il que, renfermée entre des limites de variation convenables, cette action ne soit habituellement conservatrice ? Dans tous les degrés de l'échelle biologique, l'altération et la cessation de la vie sont, sans doute, au moins aussi fréquemment déterminées par les modifications nécessaires et spontanées de l'organisme que par l'influence des circonstances ambiantes. Si, par exemple, un certain degré de froid ou de sécheresse ralentit et quelquefois suspend la vie de tel animal atmosphérique, un retour convenable de la chaleur et de l'humidité ranime ou rétablit son existence. Or, dans l'un comme dans l'autre cas, c'est également du milieu que provient l'influence : pourquoi ne pas avoir égard au concours aussi bien qu'à l'antagonisme ? L'état de vie serait donc très vicieusement caractérisé par cette indépendance imaginaire envers les lois

Rapport de jury

générales de la nature ambiante, par cette opposition fantastique avec l'ensemble des actions extérieures.

Auguste Comte *Cours de philosophie positive*, Quarantième leçon.

Rapport

Rapport sur l'explication du texte de Lucrèce

Les candidats ont dans l'ensemble choisi équitablement entre le texte de Lucrèce et le texte de Comte. Contrairement aux copies portant sur le texte de Comte, celles consacrées à Lucrèce ont très peu mobilisé leurs acquis en matière de connaissance du vivant, comme si Lucrèce (venant avant la naissance de la « biologie ») ne pouvait rien apporter à la réflexion sur ce sujet. On pourra également s'étonner que très peu de candidats connaissent de manière précise la physique atomiste, et encore moins l'épistémologie particulière qui est mise en place, alors que les *Lettres* d'Épicure sont très souvent étudiées : il est pourtant manifeste que l'éthique épicurienne ne peut clairement se comprendre en dehors de ces deux champs.

Les copies dans leur grande majorité sont claires et construites : elles s'efforcent de suivre le texte et d'en proposer des éclaircissements. Trois remarques de méthode peuvent cependant être faites :

1). Il est assez rare que l'introduction remplisse effectivement la fonction qui lui est dévolue : bien souvent réduite à une simple description très maladroite du texte (« Lucrèce dit que ...puis il va montrer que....puis il va dire au contraire que »), elle ne permet pas d'en mettre en lumière la logique argumentative, d'en exposer clairement la thèse, ni d'indiquer quel problème philosophique cette thèse entend traiter. Cette absence de perspective philosophique, comme d'attention à la manière dont Lucrèce construit son propos, est le produit de deux défauts de méthode, présentés ci-après ;

2). D'une manière générale, le défaut principal des candidats est la paraphrase. Beaucoup croient avoir répondu à l'exigence d'explication en répétant le contenu du texte. Il ne suffit pas d'en reprendre ligne après ligne les énoncés pour l'expliquer : de manière assez frappante, la théorie de la génération spontanée a majoritairement reçu ce type de traitement paraphrasé, son contenu et ses enjeux n'ayant pas véritablement été élucidés (pourquoi l'exemple des vers ? Que signifie le passage des pâturages aux troupeaux, c'est-à-dire du végétal à l'animal ? Comment penser le statut du végétal ? Quelle différence faire entre nutrition et génération ? Pourquoi l'image de la flamme, etc.) ;

3). Un défaut en apparence inverse, mais qui part d'une même inattention à la spécificité du texte, est la glose : le texte fonctionne comme un substrat auquel la copie fait allusion, comme s'il était déjà connu et expliqué. La copie se présente alors comme un vague commentaire, au sens où l'on cherche à quoi cela fait penser, ce qui permet de convoquer sans précaution un certain nombre d'auteurs, ou de plaquer des connaissances plus ou moins pertinentes. Encore une fois et comme dans le premier cas, le texte dans sa spécificité argumentative a disparu.

Le jury souhaite rappeler que l'exercice consiste à rendre clair, comme on le ferait pour des lycéens, un texte qui ne l'est pas nécessairement en première approche. Ce travail d'éclaircissement requiert d'expliquer pas à pas le texte, y compris dans ses

Rapport de jury

difficultés ou obscurités, sans stratégie d'évitement. Il s'agit en second lieu de montrer l'intérêt du texte, au sens où ce dernier est précisément *intéressant à lire* : on s'étonnera ainsi de la tendance qu'ont certains candidats à systématiquement présenter une position philosophique comme fautive, ou scientifiquement dépassée, avant même d'en avoir expliqué – et donc compris – le fonctionnement. L'objectif de l'explication n'est pas d'asséner un jugement de valeur sur « le pauvre Lucrèce » (*sic*), qui ne disposait malheureusement pas des outils modernes de scientificité actuels, tels le microscope, et qui par conséquent était conduit *malgré lui* à soutenir une thèse absurde (en l'occurrence, la thèse de la génération spontanée). Un tel jugement semble conditionner toute réflexion philosophique valide à des bases scientifiques aujourd'hui considérées comme vraies, ce qui est une manière tout à fait étonnante de voir les choses, et pose question sur la compréhension qu'ont les candidats de l'articulation des disciplines (ce qui était finalement une partie du problème). Tout candidat qui, sans avoir préalablement exposé les fondements et les justifications de la position proposée à l'étude, prétend en réfuter la pertinence en dehors de toute argumentation philosophique spécifique, et au seul critère d'une vérité scientifique supposément établie, s'expose par conséquent à se voir signifier qu'il ne remplit pas les conditions de l'exercice demandé : pourquoi alors continuer à lire les philosophes, si de toutes façons « nous savons » que leurs conclusions étaient fausses ? Il était d'autant plus étonnant de procéder ainsi que de nombreux candidats ont bien perçu, au contraire, la grande modernité de la position atomiste, face aux théories physiques antérieures, et ont fait le lien entre cette proposition et les propositions de la chimie moderne.

Très rares sont les copies qui sont passées complètement à côté du sens du passage à étudier. Dans le premier paragraphe, tous les candidats ont ainsi parfaitement identifié le propos du texte : comprendre quelle est la source de la sensibilité, désignée dans la première ligne par le terme de « sentiment ». La thèse soutenue était ainsi la suivante : certains corps sont dotés de sensation, c'est-à-dire de la faculté de recevoir des impressions sensibles par l'intermédiaire des organes sensoriels, non pas parce qu'ils seraient différents par nature des autres corps insensibles, mais parce que les éléments insensibles dont ils sont formés sont agencés de manière particulière. Lucrèce propose ici une explication économique et unifiée du réel : tous les corps sont composés des mêmes éléments insensibles (les atomes). La nature est ainsi une, homogène, sans qu'il soit besoin de faire appel à des substances incorporelles, immatérielles telles les Formes platoniciennes, les essences intelligibles. L'explication épicurienne est donc motivée, non pas par un postulat obscur, mais par un souci d'économie et de cohérence, qui a rarement été souligné : il s'agit de penser la totalité de la nature avec un petit nombre de principes (seuls existent les atomes et le vide) susceptibles d'expliquer la totalité des phénomènes. Cet effort de scientificité récuse par conséquent toute conception non corporelle de l'âme (qu'elle soit une Idée comme certains textes permettent de le soutenir chez Platon, ou une forme comme chez Aristote), laquelle a le défaut de ne plus pouvoir expliquer de manière satisfaisante les échanges entre le corps et l'âme à l'intérieur d'un individu animé, et notamment le processus de la sensation, qui engage typiquement leur collaboration.

La principale référence utilisée pour éclairer le texte de Lucrèce est Aristote, qui est malheureusement souvent convoqué comme un très lointain cousin, partisan de l'hypothèse d'une âme immatérielle (ce qui était pertinent) ou bien défenseur de l'âme comme entéléchie du corps (ce qui était beaucoup plus difficile à manier). Le jury remarque que les références à Aristote sont généralement hâtives et imprécises, et qu'elles ont parfois conduit à identifier l'approche matérialiste du vivant à un

Rapport de jury

« mécanisme », excluant par conséquent l'idée d'âme, réservée au domaine de l'immatériel. L'âme apparaissait de ce fait comme un principe contradictoire avec l'approche matérialiste de Lucrèce, et très peu de candidats ont envisagé qu'il puisse y avoir une théorie de l'âme et de l'esprit chez Lucrèce. Outre le fait qu'il s'agit là d'un contre-sens total sur la théorie épicurienne (voir la *Lettre à Hérodote*, 64-65), il devenait alors impossible d'expliquer de façon pertinente le passage sur la « petitesse » des atomes constituant les êtres doués de sensation (l. 22), tout comme la fin du texte et le renvoi à la main coupée, qui atteste que l'organe isolé, privé de son lien au tout que constitue le corps animé, est incapable de sensation (l. 36-37). La sensibilité est donc le résultat d'une structure particulière qui s'est mise en place, et non pas une faculté séparable. La convocation de Descartes a permis à certains de renforcer l'idée que le matérialisme est lié au mécanisme, ce qui pouvait conduire également à une hypothèse réductionniste dommageable, tandis que, plus rarement, un renvoi à Diderot permettait de distinguer un matérialisme mécaniste d'un matérialisme « vitaliste », ce qui constituait l'une des comparaisons les plus intéressantes malgré le caractère souvent trop tranché de l'opposition.

Le texte ne présentait pas, dans sa construction, de difficulté particulière, et la majorité des candidats en a bien perçu l'organisation. Toutefois, bien peu ont su faire apparaître la méthode employée, cohérente avec l'épistémologie épicurienne. Lucrèce a procédé selon une structure logique négative : a). s'inspirant de l'expérience, il montre qu'il n'est pas impossible que le sensible naisse de l'insensible (c'est l'observation de la génération spontanée et du processus de transformation qu'est la nutrition, l. 6-15) ; b). cette thèse semble infirmée par une observation contraire (l. 17-18) ; c). il faut donc démontrer que la thèse adverse est fautive, autrement dit qu'il est impossible que le sensible naisse du sensible (l. 28-41). La thèse soutenue (le sensible naît de l'insensible) est la seule explication possible en l'occurrence. Ce mouvement reprend très exactement les principes de l'épistémologie épicurienne : la sensation est critère de vérité, ce qui impose une méthodologie empirique ; toutes les sensations sont vraies, et aucune n'est plus vraie qu'une autre ; ce n'est donc pas à ce niveau que peut se faire la décision, en cas d'observations phénoménales conduisant à des explications théoriques contraires ; il est décisif alors de trouver une explication qui soit cohérente logiquement, attestée par l'expérience, ou non-infirmée par elle. Lorsque nous raisonnons, comme ici, sur ce qui est invisible (la structure atomique cachée des phénomènes visibles), il est évident que ce n'est pas l'observation directe des atomes qui peut fonctionner, mais toujours des analogies avec des phénomènes visibles. Ainsi l'existence du vide, par exemple, est-elle à la fois démontrée (c'est la seule explication possible à l'existence du mouvement compris comme échange des places), constatée (le mouvement existe), confirmée par des modèles empiriques analogues (les grains de poussière dans le soleil). Très rares sont les copies qui sont parvenues à mettre en lumière cette épistémologie complexe, et à en faire apparaître les possibles difficultés : comment peut-on observer ce qui est insensible ? Comment savons-nous que les atomes sont sans qualités secondes (couleur, odeur, etc), mais qu'ils possèdent des propriétés premières (poids, taille, forme) qui expliquent ces qualités secondes ? En d'autres termes, comment fait-on le lien entre ce qui est visible (macroscopique) et invisible (microscopique) ?

Les meilleures copies sont parvenues, à l'inverse, à expliquer quel statut endossent les exemples lucrécien : ils n'ont pas valeur de preuve directe, mais plutôt d'attestation. En ce sens, le texte était l'occasion de réfléchir sur le statut de l'expérience, qui a valeur

Rapport de jury

de modèle pour penser ce qui sort de l'expérience elle-même. De nombreux candidats ont par exemple été gênés par le terme de « croyance » (l. 4 « nous obligent à croire » ; l.17 « qui t'empêchent de croire ») qui vient contredire l'idée de vérité soutenue plus haut (l.2). Les meilleures copies ont souligné que cet élément participe de la démonstration lucrécienne, qui consiste à convaincre son locuteur de la vérité de sa thèse. Le lecteur peut être tenté d'accorder sa croyance à la thèse opposée. Il faut donc combattre en lui cette inclination, en luttant contre cette thèse par divers arguments, empruntés à divers registres, avec une gradation du plus facile au plus difficile : 1. le sens commun appuyé sur l'expérience (« des faits évidents, d'expérience journalière », « on peut voir ») ; 2. la physique (« l'importance des atomes ») ; 3. la logique (l'argumentation serrée du dernier alinéa). Chaque degré conduit au suivant, avec cette idée que si le lecteur n'est pas convaincu par le premier, il le sera par le suivant. Le dernier développe une réfutation en règle, qui ne laisse plus aucune issue à la thèse adverse, et qui doit donc emporter entièrement la conviction du lecteur. La physique qui est mise en œuvre dans le texte (la doctrine des atomes) n'a par ailleurs de valeur que dans la mesure où elle engendre un certain état d'esprit. En ce sens il est légitime de dire, comme l'ont fait certains candidats, que le texte a un enjeu éthique, pas seulement parce qu'il aborde des sujets éthiques (la mort, la corruption du vivant), mais parce que la théorie elle-même ne vaut que comme transformation de l'âme : l'acquisition d'une connaissance vraie produit un état psychologique qui est le préalable à l'ataraxie recherchée. Les lectures déflationnistes du texte (Lucrèce ne croit pas vraiment à ce qu'il dit ; sa thèse n'est qu'une croyance et n'a pas prétention à être vraie) constituaient donc des contre-sens, par inattention au texte lui-même.

Certains candidats ont tenté de relier le texte sur ses conséquences éthiques, sans avoir réussi à préalablement expliquer son argumentation précise (laquelle est de type physique). D'autres ont voulu insérer la problématique de la liberté dans le texte, par l'intermédiaire de la théorie du *clinamen* (parfois orthographié de manière fautive comme *clynamen*, voire, plus poétiquement, *cyclamen*), ce qui constituait un placage non éclairant en l'espèce.

L'épistémologie mobilisée par Lucrèce est très majoritairement ignorée des candidats. De la même façon, la relation de Lucrèce à Épicure et à Démocrite est mentionnée sans être véritablement connue. Plus rares encore, sont en effet les copies qui ont expliqué précisément la thèse centrale du texte : les qualités secondes ne sont que des épiphénomènes (et non pas des essences, ou des formes), résultant d'une organisation atomique sous-jacente, théorie dont Démocrite avait posé les linéaments (allant jusqu'à dire que les qualités secondes, telles la couleur, ne sont que des conventions, et n'existent pas par nature). Lucrèce précise l. 22-23 que les atomes s'ordonnent selon leurs mouvements (résultante de la chute verticale due au poids et des chocs avec les autres atomes, rendus possibles par le *clinamen*) et leurs formes (ils sont pointus ou ronds, lisses ou rugueux), ce qui explique qu'ils s'accrochent les uns aux autres de manière spécifique : ils diffèrent par « leur ordre et leurs positions », ce qui est un renvoi explicite à Démocrite (Forme *schéma*, ordre *Taxis* : NA/AN, Position *Thésis* : haut, bas, devant, derrière). Trois remarques s'imposent sur ce point :

1. la plupart des candidats ont artistiquement glissé sur cette séquence, ne sachant comment l'expliquer *de manière précise*, et en restant à des commentaires vagues (« tout dépend des positions des atomes »)

2. la grande majorité des copies a conclu que la théorie atomiste était strictement mécanique (ce qui est vrai : aucun principe ne préside à l'assemblage des atomes, si ce

Rapport de jury

n'est la loi physique qui leur est propre), mais aussi aléatoire, au sens où la fluctuance serait généralisée et où il n'y aurait pas de fixité des structures, chacune étant susceptible de se désarranger et de se recombinaison à chaque instant. Lucrèce a pourtant pour objectif d'expliquer les phénomènes naturels, qu'il s'agisse de la nutrition ou de la génération, ce qui devrait théoriquement freiner le candidat qui emprunterait cette pente. Les accrochages d'atomes se produisent justement selon une nécessité géométrique, ainsi que selon le hasard des chocs ; cependant, un atome qui en heurte un autre ne pourra pas s'y accrocher s'il n'a pas une forme cohérente ; les assemblages d'atomes ne sont donc pas hasardeux, mais réguliers. La différence de forme est ce qui produit par ailleurs un triage des atomes semblables, comme les galets se trient par taille sur le rivage. C'est pourquoi, d'ailleurs, ce modèle atomiste est une explication plausible des régularités naturelles.

3. Certains candidats ont voulu faire le lien avec les théories atomistes modernes, ou bien avec la chimie des acides aminés. Il est vrai que ces modèles expliquent tous les qualités secondes comme des résultats émergents de structures atomiques géométriques. Certains ont par exemple fait le lien avec la structure en hélice de l'ADN. Il aurait été également très intéressant de remarquer que l'ordre et la position correspondent à ce que nous appelons à présent la chiralité des molécules, c'est-à-dire leur orientation spécifique dans l'espace, source de propriétés particulières. Pourtant, la thèse de Lucrèce consiste à dire que chaque atome est identique par nature à un autre atome, au sens où sa composition est la même (ils diffèrent seulement par leur poids, leur taille, leur forme). Ce ne sont pas des morceaux de matières différenciées, comme c'est le cas chez Anaxagore. On aurait apprécié une analyse plus précise sur ce point : les atomes épicuriens ne sont pas tout à fait analogues aux atomes modernes (l'atome de carbone a une nature spécifique, distincte de l'atome d'hydrogène, au sens où il n'est pas composé de la même façon), et ils se distinguent en cela aussi des acides aminés. Cette comparaison a parfois conduit à rapprocher indûment Lucrèce et Anaxagore.

De nombreux candidats ont été gênés par la thèse de la génération spontanée, qu'ils ont par ailleurs très peu expliquée. Certains n'ont pas hésité à dire que Lucrèce n'y croyait pas vraiment, ce qui était tout à son honneur eu égard au caractère ridicule de l'hypothèse. Ce commentaire démontre une méconnaissance gênante du contexte antique, tout à fait inadmissible au vu du thème (« le vivant ») qui était à travailler. Mais même en cas d'ignorance totale, un lecteur attentif pouvait constater que Lucrèce ne cherche pas tant à prouver cette génération – généralement admise dans l'Antiquité (voir par exemple Aristote, *Génération des animaux*, III, 11, 762 a) – que d'en faire un argument en faveur de sa thèse générale. La « génération spontanée » fait « voir », dans l'expérience la plus commune, ce passage du non-vivant au vivant. Or cet argument suppose une traduction de « formé de » en « engendré par » ; autrement dit un passage de la composition à la génération. Il fallait donc expliquer clairement les exemples donnés, et non les réduire à de simples illustrations. Lucrèce explique que, lorsque des conditions précises sont réunies (des « pluies excessives », I, 7), des vers vivants peuvent sortir de la fange : la décomposition de la matière se fait donc sous l'effet de l'eau, qui vient désassembler les matériaux non vivants (la boue) pour venir former des êtres vivants (les vers). Une transformation radicale de l'inerte en vivant se produit, par un processus de conversion. C'est ce processus – bien compris par les candidats, de manière générale – qui sert de modèle, dit-il, pour la totalité des corps : l'eau participe à la production des feuillages, lesquels nourrissent le bétail, lesquels nourrissent les hommes, qui une fois morts s'en viennent nourrir les bêtes sauvages. Il nous faut en conclure que, de

Rapport de jury

l'engendrement du vivant par l'inerte (les vers émergeant de la boue), nous avons subrepticement glissé au phénomène de la nutrition – qui est non pas une transformation radicale mais l'assimilation de matière par un être qui convertit du dissemblable (l'herbe) en ce qui lui est semblable (la chair). L'argument de Lucrèce consiste donc à dire que l'engendrement et la nutrition sont deux phénomènes identiques, puisqu'il ne s'agit jamais que de la décomposition et recombinaison d'agrégats atomiques, dans un ordre différent : de ce fait, la spécificité de la génération est gommée, au profit d'un modèle d'explication parfaitement homogène de tous les phénomènes naturels. De la même façon et par conséquent, il n'y a aucune spécificité particulière de la sensibilité, par rapport au monde inerte, si ce n'est d'être un assemblage d'un type très particulier, qui requiert toutefois des atomes particuliers (plus lisses et plus petits). Il n'est donc pas besoin d'expliquer la vie par la possession d'une faculté mystérieuse, ou par l'injection dans un assemblage matériel d'une forme intelligible. De même que le non-vivant devient vivant, de même le vivant (y compris l'homme) devient non-vivant en se décomposant, et cette décomposition permet à son tour de nourrir le vivant (non homme). Beaucoup de candidats ont à juste titre souligné la portée morale de cette remarque, notant que l'homme n'occupe de ce fait aucune place privilégiée dans le monde, et relevant la fonction éthique de cet argument (la mort n'est pas à craindre, puisqu'elle est un processus universel de désassemblage).

Les candidats ont eu tendance à penser la transformation présentée comme une continuité dans l'ordre matériel : des atomes peuvent, selon la manière dont ils sont combinés, donner indifféremment tantôt du non-vivant, tantôt du vivant. C'est ce qui a conduit certains à identifier la thèse de Lucrèce à une thèse hylozoïste, comme si la matière était déjà en elle-même vivante. Ce n'est pas ce que dit le texte. Lucrèce insiste (notamment par le terme de « conversion » l. 11 et 13) sur le fait qu'il y a bien, avec le vivant, apparition de quelque chose de tout à fait nouveau, qui ne se produit que dans certaines conditions (l. 20 sq). Même si Lucrèce affirme que « le vivant est formé de non-vivant », il ne dit pas que le vivant est identique au non-vivant, puisque la source du vivant est un certain assemblage d'atomes particuliers que l'on appelle âme, et qui procure vie et sensibilité. À ce propos, certains candidats ont utilisé le concept d'émergence, référé à Morgan, ou à Mayr. On ne saurait trop répéter que la logique interne d'une copie a une grande importance : il est contradictoire par exemple d'insister sur le concept d'émergence, pour ensuite conclure que nous avons là un exemple de « réductionnisme matérialiste ».

Les lignes 11 à 13 ont été l'objet de nombreuses erreurs d'interprétation. Lucrèce conclut que « la nature convertit en corps vivants toute espèce de nourriture...comme elle fait jaillir la flamme du bois sec, et convertit en feu toute espèce de corps ». Certaines copies ont voulu voir dans cet appel à la nature un principe métaphysique, voire une contradiction dans la pensée de Lucrèce, qui réintroduirait un principe non matériel, lequel serait à l'origine des transformations atomiques. La nature au contraire doit se comprendre comme l'organisation atomique elle-même, dans sa fonction régulatrice et ordonnée, quoique dépourvue de finalité. Certains candidats par ailleurs ont conclu que la nature était totalement dépourvue d'ordre, puisque dépourvue de finalité, ce qui est une grave confusion conceptuelle.

La comparaison avec le feu a souvent été interprétée comme une métaphore, le feu se rapportant à la vie, sans que la fonction de cet exemple soit clairement interprétée comme une forme plus générale de la transformation par consommation et transmutation : de fait, la nature fonctionne moins par putréfaction que par transfert de combustible.

Rapport de jury

Certains candidats ont été égarés par le dernier membre de phrase, pensant que Lucrèce pouvait exprimer ici des thèses stoïciennes, notamment celle de la conflagration.

De très nombreuses copies semblent avoir manqué de temps pour expliquer la dernière partie du texte (§ 4). D'autres l'ont mal comprise parce qu'ils n'ont pas vu que Lucrèce se situait du point de vue de la thèse adverse dont il montrait l'absurdité. La majorité des candidats a bien fait le lien entre la sensibilité et la mollesse, mais très peu en ont expliqué la raison, faute d'une définition précise de ce qu'est la sensation (une impression, la réception d'une qualité, et non pas une altération ; il eût été intéressant de se pencher plus avant sur ce problème). Rares sont ceux qui ont fait apparaître la prémisse cachée de Lucrèce : pour que la sensibilité perdure, il faut qu'elle soit adossée à quelque chose qui ne soit pas corruptible, c'est-à-dire à quelque chose d'insensible. Il convenait d'expliquer pourquoi un principe est par essence éternel, et non se contenter d'en faire un postulat de Lucrèce. En revanche, la toute fin du texte, notamment l'exemple de la main séparée du corps (allusion à Aristote), a été bien expliqué et bien identifié comme tel.

Rapport sur l'explication du texte de Comte

Environ une grande moitié des candidat(e)s a choisi le texte d'Auguste Comte. La plupart des copies manifeste une attention soutenue au mouvement interne des idées ainsi qu'un travail sérieux sur la notion au programme, le vivant. Trop de compositions louvoient en revanche sur les attendus de l'épreuve et, si les correctrices et correcteurs ont rencontré un certain nombre de productions de qualité, elles et ils ont trop rarement eu affaire à des copies excellentes, justifiant une note au-delà de 15.

Rappelons quelques exigences de l'exercice :

— il s'agit d'une explication de texte, non d'un commentaire critique qui, rendu systématique (« Comte n'a pas vu que...), tournerait au faux procès d'intention, ni d'une dissertation générale sur la notion du programme prenant les propos de l'auteur pour point d'appui.

— il ne s'agit pas davantage d'une épreuve d'histoire de la philosophie. La connaissance de l'auteur peut toutefois être utile, celle de certains éléments fondamentaux de la doctrine, que l'on est droit d'attendre de tout(e) enseignant(e) de philosophie concourant à l'agrégation, est même indispensable à la juste compréhension de l'arrière-plan théorique de l'extrait. Comment comprendre l'insistance sur la recherche des lois dans la science si l'on ignore la conception comtienne du positivisme, relevant d'un déterminisme phénoméniste, et son rejet de la causalité, inspiré de Hume ? Comment expliciter la critique des préjugés métaphysiques au nom de la rationalité positive si l'on n'a aucune idée de la loi des trois états du progrès de l'esprit – état théologique (invocation de causes concrètes supranaturelles), métaphysique (explication par des principes abstraits), positif ? De même, une connaissance élémentaire de la philosophie comtienne a permis à certain(e)s de rendre compte de la qualification de la vie comme « grande notion », à la deuxième ligne du second paragraphe : le champ de la vie constitue le passage de l'ordre physique des phénomènes, très large mais entièrement soumis à une législation simple et homogène, à des ordres de phénomènes beaucoup plus complexes et orientés vers une interaction toujours plus marquée entre les êtres, culminant dans la société humaine, objet

Rapport de jury

de la sociologie. Cependant, nul n'est tenu de connaître la totalité du système d'Auguste Comte, pas même son épistémologie de la biologie, et l'extrait ne doit pas être traité comme un prétexte à son exposition détaillée.

— la paraphrase est utile pour introduire les analyses, les questionnements à propos de l'extrait étudié, mais elle ne se substitue nullement à l'explication. Celle-ci éclaire les concepts clés, décrit leurs fonctions ; elle explicite la structure argumentative, cherche à en rendre raison et approfondit les interrogations que la lecture du texte soulève. C'est pourquoi il faut également veiller à ne pas multiplier les formules du type : « l'auteur dit que, puis il ajoute que... » ou bien : « l'auteur va... »-, et être attentif à la logique interne de la pensée, au développement objectif des idées. Notons aussi que la paraphrase est souvent le refuge de copies témoignant d'un manque évident de préparation à l'épreuve. Cette recommandation peut toutefois susciter un malentendu qu'il importe de dissiper : éviter la paraphrase à tout prix ne doit pas conduire à ignorer purement et simplement le contenu du texte, ce que fait, ou finit par faire, pourtant, une partie non négligeable des candidat(e)s, au profit d'une sorte de métadiscours dans lequel le texte ne sert que de support allusif et dont le contenu supposé connu n'est mentionné que par endroits.

— l'introduction n'est pas un long « résumé », inutile, du texte. Elle doit présenter son cadre d'interprétation philosophique - le thème, la thèse, le problème affronté. De même, la conclusion n'a pas à refaire l'explication mais à en produire la synthèse : les points essentiels du texte, sa place dans le débat philosophique, les questions que sa lecture suscite.

Si beaucoup de candidat(e)s explicitent correctement le thème du texte, sa thèse et le cadre du débat entre Bichat et Comte, ils ont beaucoup de mal à isoler le problème – comment définir un concept scientifique de la vie sans retomber dans une conception métaphysique ? Ils peinent aussi à analyser correctement les concepts centraux – « abstraction », « harmonie », « milieu » - et à reconstruire la logique interne des arguments proposés. Cela s'explique, pour une partie d'entre eux, par une forte tendance à identifier le plus vite possible une pensée inconnue, à lui assigner une place dans une carte philosophique supposée exhaustive. Pareil travers conduit à ne pas prendre en compte la spécificité de la démarche et à « plaquer » des catégories ou des théories rencontrées ailleurs et devenues des évidences, souvent fausses.

Un exemple frappant est une étrange erreur de lecture, assez souvent constatée : la substitution de l'expression « élan vital » à « état vital ». Elle permet de croire reconnaître en Comte un précurseur de Bergson, alors qu'il attaque le vitalisme de Bichat. De la même façon, « milieu », précipitamment identifié à « milieu intérieur », autorisera quelques candidat(e)s à voir dans le texte une anticipation de la découverte de Claude Bernard, voire à faire d'Auguste Comte un de ses disciples, alors même que l'*Introduction à la médecine expérimentale* n'est publiée qu'en 1865, soit plus de vingt ans après la diffusion des dernières leçons du *Cours de philosophie positive*, huit ans après la mort de son auteur, et que l'emploi du concept de « milieu » chez ce dernier renvoie clairement au milieu physique *extérieur* à l'être vivant.

Seuls les meilleurs travaux interrogent le double concept d'abstraction à l'œuvre dans l'extrait : les « abstractions métaphysiques » sont à l'évidence condamnables, car privées de « base positive », empirique, alors qu'il faut se féliciter de pouvoir analyser la « science biologique, ainsi désormais abstraitement conçue », c'est-à-dire considérée en tant que science autonome. En l'absence d'un contexte éclairant, on pouvait interpréter

Rapport de jury

cette maturité, terme adéquat dans une théorie du progrès, comme une relative indépendance à l'égard des sciences inférieures de la nature (la physique, la chimie, portant sur des phénomènes plus généraux et moins complexes), ou comme un postulat méthodologique d'isolement de l'objet étudié, même si Comte a en tête une biologie désormais reconnue comme discipline *scientifique* spéculative – « savoir pour prévoir »-, séparée de l'*art* médical – pouvoir en vue d'agir. « Harmonie », enfin, est souvent assimilé à « continuité », voire à « symbiose » entre le vivant et le non-vivant. Ils sont pourtant nettement distingués tout au long du texte. Un(e) ou deux candidat(e)s invoque le patronage de Leibniz et de son « harmonie préétablie », tout à fait incongrue en la circonstance : non seulement l'« harmonie » décrite par Comte n'a rien d'une entre-expression de monades métaphysiques, mais comme le fait remarquer l'auteur(e) d'une copie excellente, notre philosophe ne cherche pas à fonder son constat dans un principe transcendant, considérant que la quête d'une réponse à la question du « pourquoi » dépasse le champ d'étude légitime de la science, désormais positive et bornée à la recherche du « comment ».

Des caractéristiques particulières du texte ont compliqué la tâche des candidat(e)s, exigeant d'eux une très grande vigilance interprétative. Le thème, tout d'abord – la vie – est décalé par rapport à la notion du programme : le vivant. Son usage recèle une ambiguïté, qu'interrogent les meilleur(e)s, mais dans laquelle s'égarent certains : s'agit-il d'une idée métaphysique ou d'un concept épistémologique ? Comte ne facilite pas la tâche en destinant la biologie à « l'étude des lois vitales » tout en précisant qu'elle exige une analyse de la « notion fondamentale de la *vie*, envisagée sous le point de vue philosophique ». Il importait ici de distinguer *métaphysique*, recherche d'un fondement illusoire, et *philosophie*, science synthétique de l'esprit humain. Cette dernière, en continuité avec les savoirs scientifiques constitués (mathématiques, physique), en cours de constitution (biologie) et à constituer (sociologie), a, notamment, la charge d'en délimiter l'objet, d'en préciser la méthode et d'en identifier les finalités et les enjeux.

Un autre obstacle à surmonter consistait dans le sens de l'alternative entre approches antagoniste et harmonieuse des relations entre le vivant et le milieu. Cette distinction ne peut pas être éclairée par les antinomies traditionnellement maniées en cours de philosophie, car elle se dérobe aux oppositions convenues : matérialisme/vitalisme, mécanisme/finalité. Elle invite au contraire à déplacer les lignes. Or, une partie des candidat(e)s s'évertue à identifier telle expression, « un être organisé de façon à comporter l'état vital », à une profession de foi finaliste (Comte s'efforce pourtant d'éliminer de sa définition de l'organisation tout vocabulaire suggérant une finalité). Telle formulation, « la force nécessaire pour surmonter...un tel obstacle », serait un relent de vitalisme, alors que cette formule s'insère dans une explication déterministe (l'être vivant a besoin du milieu extérieur pour exister, pour accumuler de l'énergie) Certes, l'interprétation qu'appelle toute explication pouvait souligner ces ambiguïtés afin d'interroger la rigueur revendiquée de la démonstration, mais elle exigeait le respect de la logique interne des propos de Comte et une extrême prudence dans les rapprochements effectués.

Enfin, l'absence relative de copies excellentes est l'effet de ce que nous aurions tendance à considérer comme une carence de formation, chez une partie importante des candidat(e)s, en épistémologie et en histoire des sciences.

Rapport de jury

On constate tout d'abord la présence récurrente de références philosophiques stéréotypées : Kant et son paragraphe 65 de la *Critique du Jugement* sont réduits à une critique emblématique du mécanisme, alors que Kant évoque, au nom d'une « force formatrice », la reconnaissance du vivant comme « fin de la nature », position difficile à accorder avec les termes dans lesquels Comte instaure son dialogue avec Bichat. Pourtant, quelques copies imposent un long développement sur ce sujet en frôlant souvent la fiche de cours tant reprochée aux élèves « laborieux ». Nous avons signalé plus haut le mésusage assez fréquent de Claude Bernard, qui relève de l'amalgame, de l'anachronisme, mais n'est en revanche pas assez invoqué pour pointer l'insuffisance de la reconnaissance, par Comte, de la relative autonomie du vivant. Celui-ci, totalement étranger à toute idée d'autorégulation, est en effet obsédé par le souci de rattacher la sphère biologique aux « lois générales de la nature ambiante ».

Georges Canguilhem est très présent, mais c'est trop souvent au prix d'un contresens sur sa réévaluation du vitalisme dans « Aspects du vitalisme », in *La Connaissance de la Vie*. S'il y voit un « *daïmon* intérieur » de la recherche biologique, un garde-fou de la spécificité du vivant à l'encontre de l'arrogance dont peut parfois se rendre coupable une approche trop mécaniste, il ne l'élève jamais au statut de théorie alternative. En revanche, sa réflexion, dans le même ouvrage, sur le concept de « milieu », (« Le vivant et son milieu »), ainsi que ses travaux sur la norme et la normalité en biologie, auraient pu éclairer certains traits mécanistes de la description que Comte fait de l'équilibre auquel tendent les relations entre les variations de l'état de l'organisme et celles que subit le milieu physique. Ils auraient permis d'en interroger la pertinence pour rendre compte de la frontière entre état normal et état pathologique.

Quelques candidat(e)s recourent même aux études de Jacob von Uexküll ou de Kurt Goldstein pour repérer dans notre extrait l'affirmation que le vivant crée son milieu en y privilégiant les éléments significatifs pour ses besoins, alors que Comte insiste sur la dépendance intrinsèque du vivant à l'égard du milieu naturel environnant. Les chapitres de *l'Histoire de la notion de vie* d'André Pichot ont aidé certain(e)s à mieux comprendre la place du vitalisme de Bichat dans le développement de la biologie, ils auraient également pu permettre à beaucoup d'éviter des bévues de néophytes en faisant intervenir à tort l'évolutionnisme. Signalons par ailleurs que le darwinisme est souvent présenté comme une théorie de l'adaptation, alors qu'il repose sur le mécanisme de sélection par les modifications du milieu (l'adaptation y est plus un état, un résultat, qu'un processus). L'adaptation caractérise davantage le modèle explicatif du transformationnisme de Lamarck, en tant qu'effort vital de conformation aux variations de l'environnement naturel. Or, ce concept d'effort lié au besoin, d'inspiration vitaliste, est absent de la description comtienne de l'influence des phénomènes physiques sur la régulation de l'organisme, ramené à un « état vital ». Quoi qu'il en soit, les meilleur(e)s candidat(e)s ont bien repéré le caractère *synchronique* de l'analyse menée dans l'extrait. Celui-ci est totalement privé de perspective évolutionniste, puisque « l'influence des circonstances ambiantes » n'intervient pas pour rendre compte de la conformation et de la transformation des espèces mais des conditions générales de toute forme de vie, à l'écart d'une théorie du développement (épigénèse).

Une copie hasarde l'opposition entre deux « paradigmes » explicatifs, sans que rien justifie, dans le texte, l'usage de ce concept élaboré par Thomas Kuhn pour critiquer la croyance dans le progrès continu des sciences, à laquelle adhère pleinement Comte. Il

Rapport de jury

n'est pas certain, non plus, que la notion bachelardienne d'obstacle épistémologique soit indispensable pour éclairer le sens de l'accusation d'« irrationalité » que Comte adresse à la théorie de Bichat, dans la mesure où l'influence que l'« ancienne philosophie » aurait exercée sur la démarche de ce dernier témoigne d'une interprétation historique, voire historiciste, du progrès des sciences difficilement compatible avec le discontinuisme relatif de Bachelard, théoricien du « nouvel esprit scientifique ».

De même, l'invocation des mânes « falsificationnistes » de Karl Popper pour éclairer l'affirmation comtienne de l'importance d'un « examen », qui demeure « sommaire », de l'« erreur capitale » de Bichat n'est pas plus pertinente que celle de l'utilité heuristique des erreurs dont a pu se prévaloir Bachelard, la première parce que le positivisme phénoméniste est enraciné dans la tradition vérificationniste (il s'agit de partir d'un « heureux aperçu général de l'ensemble des phénomènes »), la seconde parce que les « abstractions métaphysiques », la nature « chimérique », « fantastique » de l'affrontement entre vivant et milieu naturel, le caractère « imaginaire » de l'indépendance prêtée à l'organisme prouvent que Comte dénie en fait toute utilité à de tels errements intellectuels, qu'il attribue au lourd héritage d'un obscurantisme archaïque.

Concluons la liste d'écueils propres à la stratégie argumentative de cet extrait du § 40 du *Cours de philosophie positive* par une autre difficulté liée à l'originalité de la démarche : l'articulation d'une perspective d'histoire des idées scientifiques à une réflexion synchronique sur la vie et les conditions d'existence du vivant. Seules quelques bonnes copies sont parvenues à associer pertinemment les deux considérations, la plupart délaissant la première dimension au profit exclusif de la seconde, alors que c'est la conjonction des deux qui fait l'intérêt philosophique du texte.

La structure argumentative de l'extrait n'a pas posé de difficulté tant elle est évidente, « pédagogique » : après avoir insisté sur la nécessité d'une mise au point épistémologique à propos des phénomènes vitaux (premier paragraphe), Auguste Comte mène un examen critique de la conception de Bichat : adoptant le « principe rationnel » empirique propre à la science positive, ce dernier aurait échoué dans son application en proposant une caractérisation de la vie grevée par des « abstractions métaphysiques » (second paragraphe). Son erreur « capitale » aurait consisté, en effet, à définir la vie en opposition radicale au monde inanimé, ignorant l'évidence que la vie est « harmonie entre l'être vivant et le *milieu* correspondant ». Cette « profonde irrationalité » l'aurait conduit à l'aberration d'un monde de la vie anémique puisque « vicieusement caractérisé par cette indépendance imaginaire envers les lois générales de la nature ambiante. »

La position de Comte a souvent été tronquée ou déformée, faute d'avoir remarqué qu'elle propose une conception *relationnelle* de la vie comme « concours » entre « l'organisme et les circonstances ambiantes », non centrée sur les seules propriétés intrinsèques de l'organisme. La tendance fâcheuse de certains candidat(e)s est de chercher la thèse dans les premières lignes de l'extrait et de considérer la suite comme un développement du noyau initial. On rencontre ainsi des explications déséquilibrées, où la fin est souvent écourtée, réduite à une simple illustration des idées précédemment exposées. Or, c'est en suivant la totalité de l'argumentation que l'on aboutissait à l'enjeu central du texte : la spécificité de l'organisation biologique, « de manière à comporter l'état vital », faite d'un plus haut degré de complexité et d'interaction avec l'extérieur que les corps du monde physique, l'existence de « lois vitales » sont conditionnées par leur

Rapport de jury

soumission à l'ordre général de la nature, « aux lois générales de la nature ambiante ». La vie au sens biologique, la vie humaine, encore supérieure en complexité et en interaction avec le monde, ne sont pas un « empire dans un empire », et c'est cette vérité « positive », appuyée sur l'observation, qu'Auguste Comte renvoie au vitalisme « indépendantiste » de Bichat.

Le premier paragraphe a été déjà abordé à plusieurs reprises. Il fallait, en premier lieu, être attentif à la nature du « véritable objet général » ou « sujet essentiel » de la biologie : non le vivant, ni la vie, mais les « lois vitales » dont la biologie est l'étude. Rien n'autorisait à faire la distinction entre objet et sujet de la biologie, tentation à laquelle cèdent certains candidat(e)s s'égarant dans une confrontation entre matière et subjectivité, qui serait caractéristique de la vie. En second lieu, la référence à « l'état présent de l'esprit humain » était éclairée par une théorie du *progrès*, régie par la loi des trois états, dont nous avons déjà signalé combien la prise en compte était indispensable afin de mieux rendre compte de l'« influence » de l'« ancienne philosophie » sur Bichat.

C'est ce même sens de l'histoire qui consacre la conception *nomologique* de la science, exigeant l'abandon de la recherche des causes des phénomènes observables, témoin des premiers âges du développement de l'esprit humain, au profit de celle de lois, rapports quantifiables constants entre les phénomènes.

Ce qui frappe Auguste Comte quand il aborde la pensée de Xavier Bichat, dans le deuxième paragraphe, est son effort avorté d'échapper à une conception métaphysique de la vie. Le lexique mis en œuvre est celui d'un écart entre le projet et la réalisation. Bichat est un innovateur en ce qu'il est le premier savant à « tenter », à « s'efforcer de sortir » d'un discours sur la vie livré aux abstractions, aux chimères d'un esprit encore perdu dans ses rêves d'enfant, incapable de s'« établir directement sur une base positive ». Ce terme, qui identifie le cœur de la théorie d'Auguste Comte, qualifie avant tout une méthode spéculative, appuyée sur un « principe rationnel » : isoler les propriétés observables communes à tous les êtres vivants – « l'ensemble des phénomènes propres aux corps vivants » - afin d'y rechercher des rapports constants. Désireux d'écarter le voile des songes pour procéder à cette identification, Bichat trébuche : la mise en œuvre de ce principe méthodologique objectif est empêchée par un résidu psychologique archaïque agissant sur son esprit, « à son insu ». C'est que le stade d'élaboration de la pensée de Bichat témoigne encore d'une approche « intuitive » - il aurait « senti » ce qu'il fallait faire, se fiant à un « heureux aperçu général » - privée de maturité intellectuelle, stigmatisée d'un esprit encore adolescent. Le progrès, en fait celui des facultés mentales au niveau de l'espèce, est conçu sur le modèle du développement psychologique individuel, mais il agit à son tour sur ce dernier.

En quoi consiste la « fausse idée » surgie de la contamination du regard empirique froid par une mythologie ancestrale ? En une conception « imaginaire » (avant-dernière ligne du texte), « fantasque », « chimérique » (dans le paragraphe 2) de la relation entre vie et non vie. Très peu ont remarqué que le nœud du problème est dans le statut du « corps vivant » : en tant que « corps », il est un individu matériel réductible aux lois physiques de la nature ; mais en tant que vivant, il constitue un îlot d'autonomie relative, un ensemble de propriétés spécifiques ajoutées à celles physico-chimiques et entretenant des relations spécifiques avec elles. L'erreur de Bichat est d'avoir conçu cette relation sur un mode violent comme un affrontement sans merci entre l'organisme et le milieu physique dans lequel il vit, ce qui revient à un combat contre lui-même. « Lutte », « antagonisme absolu entre nature morte et nature vivante » : il importe de noter que le

Rapport de jury

point d'achoppement est le *dualisme* radical des êtres qu'instaure Bichat, car ce n'est pas la prise en considération que le vivant peut parfois être menacé par le milieu environnant que rejette Comte, mais le fait d'ériger cette éventualité en « caractère essentiel de la vie », prenant un cas-limite pour un état intrinsèque permanent. Nous savons déjà que c'est le vitalisme inspirant cette position qui est en cause.

La critique est explicitée dans le troisième paragraphe. « La profonde irrationalité de cette conception » découle de son origine hybride, de son mélange d'empirisme rationnel et de mythologie vitaliste. Bichat saisit bien la vie comme un ensemble de fonctions spécifiques observables, car c'est ainsi qu'il faut comprendre l'« être organisé de manière à comporter l'état vital », mais il ignore la nécessité que cet ensemble s'active grâce à un milieu naturel favorable (défini ailleurs par Comte comme « l'ensemble total des circonstances extérieures nécessaires à l'existence de chaque organisme »). En affirmant au contraire la nécessité que le vivant s'y oppose par nature, en ne pensant la relation entre organisme et milieu que sur le mode du conflit, le « grand physiologiste » produit une définition contradictoire de la vie, censée s'opposer radicalement à l'instance qui est sa condition de possibilité.

Qu'est-ce qui caractérise en fait la pensée de Bichat ? Beaucoup citent plus ou moins exactement la célèbre définition : « *la vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort* », présente dans l'article premier de la première partie des *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*. Ils ont raison, mais à condition de la relier au principe de son intelligibilité qui est exposé par bribes tout au long des deux derniers paragraphes. Faute d'une reconstitution soignée de l'argument, un nombre important de candidats rattache à tort la mort-limite de la définition de Bichat à la « nature morte » de notre deuxième paragraphe, or, elles ne sont pas identiques. La vie, non connaissable en soi, est un principe qui se manifeste dans certaines fonctions observables. Celles-ci seraient toutes réductibles à un combat contre la nature « morte » au sens d'« inanimée », d'« inorganique », c'est-à-dire contre le milieu physique (température, sols, humidité, vents, etc) qui serait par nature *destructeur* des organismes, tendant à produire leur mort (biologique). L'existence des êtres vivants serait entièrement consacrée à un combat pour leur conservation, et conditionnée par leur capacité à réagir, à résister aux assauts de la nature jusqu'à la défaite finale. Les allusions de Comte, judicieusement explicitées, ont permis aux meilleures copies de mettre en valeur cette aura de tragédie métaphysique d'une vie examinée comme puissance mystérieuse surgissant à partir du néant et n'agissant qu'en opposition à une matière ordonnée curieusement pourvue d'une tendance à la détruire. Selon ce dualisme métaphysique, la nature tendrait à annihiler sa part la plus complexe, la plus développée. On comprend mieux l'irrationalité reprochée à cette vision archaïque, doublée d'illogisme : elle nous priverait de tout moyen d'expliquer la vie en en invalidant ses conditions naturelles de manifestation ou d'émergence.

Il fallait ici reprendre les termes de la confrontation : « l'idée générale de vie » correspond en fait à une seule propriété observable dans toutes ses occurrences : l'*harmonie*, le *concours* entre le vivant et le milieu, au sens où il y a vie tant que l'on peut constater les manifestations de cette relation entre un vivant et un milieu. Le choix des termes a pu tromper une partie des candidat(e)s non prévenus et peu informés de l'histoire de la biologie. Il a, avant tout, paradoxalement, un usage négatif, invitant à rejeter le lexique vitaliste du conflit. Mais l'attention à leur fonctionnement dans l'argumentation révèle une théorie originale, dont l'enjeu épistémologique et philosophique a été trop peu souvent correctement exposé dans les copies.

Rapport de jury

Le « milieu » invoqué est ce qu'on appelle aujourd'hui le « biotope », c'est-à-dire le milieu extérieur doté de ses propriétés strictement physiques et chimiques. C'est patent dans l'exemple fourni à la fin de ce paragraphe : les « circonstances ambiantes » évoquées relèvent de données climatiques et météorologiques (température, humidité). Comte fait un usage original de cette notion de « milieu », tirée des travaux de Buffon et de Lamarck.

L'« harmonie » exprime avant tout un déterminisme du milieu sur le vivant, une influence déterminante. Le vivant n'est qu'un « être organisé de manière à comporter l'état vital », ordonné en sorte de disposer de fonctions biologiques (croître, respirer, se déplacer, se nourrir, se reproduire, etc), associant assimilation et accommodation vis à vis du milieu, mais il ne peut les exercer que sous l'effet des variations du milieu, en réaction à elles. Une lecture attentive fait apparaître que le « concours » désigne avant tout la contribution qu'un environnement naturel favorable, identifié à un « ensemble d'influences extérieures », peut apporter à l'activation des fonctions vitales. Jamais n'est évoquée la moindre *interaction* entre l'organisme et le milieu, en l'occurrence, une action du premier sur le second, contrairement aux affirmations de nombreuses copies, ni, *a fortiori*, l'appropriation d'un certain milieu naturel par l'être vivant, selon la distinction effectuée par Jacob von Uexküll entre *Umwelt* et *Umgebung*. Il est patent, quelques copies le remarquent, que Comte n'utilise pas un possessif, « son milieu » (*Umwelt*), mais toujours un article défini, « le milieu » (*Umgebung*), évoquant par là un environnement neutre, aux propriétés indépendantes du vivant, ce qui constitue, au demeurant, une faiblesse de son approche, qui ignore combien les êtres vivants exercent une influence durable sur le milieu naturel. Considérons les vertus de la photosynthèse chlorophyllienne, déjà connue dans son principe au début du XIXe siècle, qui, par la production de dioxygène et l'absorption de dioxyde de carbone, a entraîné, au cours des temps géologiques, une modification fondamentale de la composition de l'atmosphère terrestre.

Le milieu s'identifie donc au seul biotope physique et jamais à la biocénose (l'ensemble des êtres vivants habitant ce milieu). On est loin de la démarche de Darwin qui, pour expliquer la transformation des espèces dans l'histoire, fait intervenir un milieu où une multiplicité d'êtres vivants de différentes espèces sont en concurrence pour l'accès aux ressources vitales de leur écosystème, concurrence qui peut, sous certaines conditions particulières, de population ou d'environnement, exercer une pression sélective forte et déterminante. Mais nous avons déjà dit combien les nombreuses copies qui s'étaient engagées sur une lecture évolutionniste ont emprunté une fausse piste.

Si Bichat souffre d'illogisme, c'est qu'il postule un vivant animé, telle une *causa sui*, d'une « force » interne inexplicable et tournée contre le monde naturel extérieur qui est sa condition d'existence. Le vitalisme est une théorie scientifique contradictoire et rien, pas même les analyses de Georges Canguilhem, n'est venu remettre en cause, jusqu'à ce jour, ce verdict. La « force » évoquée par Comte, est une énergie reçue de l'extérieur selon un modèle mécaniste classique, depuis Descartes et Newton, ce que pointe fort à propos une copie qui a obtenu 18. Le vivant lui-même est décrit comme une machine plus que comme un être animé par un vague « élan vital ». Beaucoup de candidat(e)s ont peiné sur la fin du troisième paragraphe notamment à cause de leur difficulté à accepter le raisonnement déterministe mis en place par Comte. Celui-ci reconnaît certes des modifications internes spontanées dans l'organisme, pouvant conduire à la mort, mais elles relèvent de « variations » physiques subies. Aucune autonomie n'est reconnue au

Rapport de jury

vivant, encore moins un « milieu intérieur », c'est-à-dire un ensemble de mécanismes d'autorégulation, que Comte, nous l'avons dit, ignore et qu'il assimilerait à une forme de finalisme. Une copie repère même un soupçon de dialectique hégélienne, totalement absente du raisonnement, même si elle parvient, par sa présentation de la relation entre vivant et milieu comme deux faces d'une même idée, à toucher juste sur le caractère relationnel de la définition de la vie.

Quoi qu'il en soit, l'accent est bien mis par Comte sur l'influence déterminante des conditions du biotope, le milieu physique naturel, pour rendre compte tant de la conservation de l'être vivant que de sa destruction : s'il y a de la vie et si elle se perpétue, c'est parce que le milieu naturel est en mesure, par ses propriétés physiques, de la rendre possible. Les modifications de l'environnement peuvent être aussi bien favorables aux organismes que défavorables, ce qu'illustre l'exemple final, que certain(e)s ont identifié au phénomène régulier de l'hibernation (léthargie saisonnière). D'autres, très informés, ont reconnu la *cryptobiose*, réduction du métabolisme entraînée, chez certains êtres vivants (des végétaux comme les mousses, des animaux comme les tardigrades), par la survenue de conditions du milieu trop hostiles, et qui peut être suivie, si la situation le permet, d'un retour à un état de vie active, la reviviscence. Les deux hypothèses, également recevables en tenant compte des indications du texte et du degré de connaissances biologiques exigibles au niveau d'un concours tel que l'agrégation de philosophie, pouvaient être conjointes dans un cas de figure plus général. L'important était de s'attacher à cet exemple, de l'expliquer à la lumière de l'interprétation du reste du texte, en faisant valoir son apport spécifique à l'argumentation. Il confirme qu'il y a vie parce que et tant que les variations de l'environnement restent dans une certaine limite, un certain degré d'amplitude stable – « renfermée dans des limites de variation convenable ». « Convenable » devait être interrogé : il signifie « conforme à une certaine norme », « normal » - par opposition à « anormal » - c'est-à-dire obéissant à des constantes physico-chimiques déterminées. L'erreur de Bichat n'est pas seulement d'avoir conçu un modèle antagoniste de relation entre matière vivante et non vivante, où le vivant est paradoxalement défini de manière absolue tout en s'inscrivant dans une relation d'opposition au non-vivant. Elle est aussi d'avoir arbitrairement érigé un cas-limite, une modification du milieu physique hostile, en cas général, ce qui rend incompréhensibles les phénomènes vitaux et surtout, les prive de toute normativité. Il fallait alors faire le lien avec l'insistance finale sur la dépendance réelle de l'état de vie « envers les lois générales de la nature ambiante » : le milieu non organique obéit à des constantes dans l'amplitude des variations, « limitées », de ses conditions (atmosphérique, météorologiques, telluriques, etc.) de manière à permettre la stabilisation des organismes. Ce que veut montrer Comte, c'est que « le milieu constitue [...] le pouvoir régulateur de l'organisme. » (comme l'affirme une autre page de la leçon 40), constat paradoxal que très peu de candidat(e)s ont pu dégager ou, même, soupçonner. Là encore, son discours reste déterministe : la cryptobiose (ou l'hibernation) est décrite comme le strict effet des changements du milieu sur le vivant et non comme une adaptation de celui-ci à une modification radicale du milieu.

Les dernières lignes du texte mettent très logiquement et clairement en avant la nécessité de rattacher la vie aux « lois générales » de la physique comme condition pour dégager des « lois vitales » (du premier paragraphe), c'est-à-dire pour soumettre les phénomènes spécifiques caractéristiques de l'« état vital » à des lois, des relations quantifiables constantes. Si la revendication par Bichat d'une indépendance de la vie est

Rapport de jury

imaginaire, si celle d'une opposition entre elle et le milieu est fantastique, c'est qu'en joignant une force vitaliste à un dualisme métaphysique entre les forces de l'esprit et celles de la nature, elle condamne le savant à se livrer à un monde vivant chaotique, règne de forces obscures privées de tout ordre stable. L'approche « positive » défendue ici par Comte exige de fonder une distinction normal-pathologique (action conservatrice/destructrice), essentielle aux phénomènes biologiques, sur la légalité naturelle, sur la soumission des propriétés physiques et chimiques du milieu à des constantes naturelles, correspondant à un écart moyen stable de variation des valeurs d'expression de ces propriétés. L'anormalité sera dès lors entendue comme l'effet de « trop grandes perturbations », au-delà de l'équilibre optimal des modifications produites.

L'explication de texte porte bien son nom : elle implique une explicitation du contenu, de la forme argumentative et des enjeux philosophiques du texte. Elle exclut le résumé, la paraphrase tout autant que la digression et le commentaire généraliste. L'attention au caractère original de la pensée exposée, l'exercice d'une réflexion critique sont indissociables de connaissances maîtrisées. Il n'est en effet envisageable d'espérer satisfaire au moins en partie ces exigences que si l'on a acquis les savoirs indispensables du domaine, en l'occurrence épistémologique, de la notion du programme. Enfin nous ne recommanderons jamais assez aux candidate(s) de rechercher à la fois le maximum de clarté dans la pensée et son expression, ainsi que le sens impérieux de la hiérarchie des idées et des questions. Ces qualités, appréciables dans le champ académique, sont indispensables pour des professeurs amenés à introduire des jeunes gens aux principaux problèmes, concepts et théories de la philosophie.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

SECONDE ÉPREUVE : DISSERTATION

Rapport établi par M. Paul DUCROS à partir des remarques de l'ensemble de la commission

Données relatives à l'épreuve de dissertation

Intitulé de l'épreuve : Deuxième composition de philosophie : dissertation (durée : sept heures ; coefficient 3). Le sujet de la dissertation se rapporte à l'une des notions du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année, elle est obligatoirement différente de celle retenue pour le programme de la première composition de philosophie.

Notion au programme pour la session 2018 : « L'interprétation ».

Composition de la commission : Mmes et MM. Céline Denat, Paul Ducros, Marie-Laure Leroy, Michel Nesme, Gabrielle Radica.

Données statistiques

	Agrégation interne	CAERPA
Nombre d'inscrits	501	126
Nombre de présents	268	76
Nombre d'admissibles	52	17
Moyenne des présents	8,41	8,09
Moyenne des admissibles	12,12	10,97
Note minimale/maximale	1 / 18	2 / 14

Sujet :

Où commence l'interprétation ?

Rapport

Le sujet de cette année (« Où commence l'interprétation ? ») n'a semblé ni surprendre ni décontenancer les candidats. Aussi n'y a-t-il eu que très peu de copies

Rapport de jury

inachevées. Et la quasi-totalité des travaux rendus manifeste un bon niveau philosophique.

Les candidats savent tous rédiger avec clarté une dissertation qui répond aux exigences de cet exercice. Le sujet est ainsi le plus souvent pris en considération dans l'introduction. Une réflexion sur le sens et la portée du *où* est généralement mise en place. En outre la plupart des candidats s'efforce de cerner les implications de la notion de *commencement*. Enfin les dissertations déploient presque toujours un développement cohérent et progressif. On regrette seulement que certains ne mettent pas assez en valeur la logique de leur avancée et que leurs dissertations puissent apparaître comme une simple juxtaposition de deux ou trois points non organiquement liés. Nous rappellerons alors ici qu'une démarche qui va du plus simple au plus complexe – que ce soit entre les parties ou au sein d'une même partie – a largement fait ses preuves.

Le jury se félicite par ailleurs que les candidats aient manifestement pu s'adonner à un travail de recherche tout au long de l'année. Ce dernier ne peut s'accomplir qu'en possédant une solide culture philosophique fondamentale qui doit constituer un socle permettant d'approfondir le questionnement à propos d'une notion précise impliquant des connaissances plus spécifiques. Le jury a pu constater que beaucoup de candidats s'étaient appropriés beaucoup des théories essentielles concernant l'interprétation. Leur mérite est d'autant plus grand que cette recherche se déroule, pour la plupart d'entre eux, dans des conditions difficiles puisqu'ils doivent mener de front la préparation du concours et leurs tâches au lycée.

Toutefois, par-delà ces qualités, le jury a pu relever un certain nombre de défauts – parfois importants – que les candidats à venir auraient tout intérêt à ne pas répéter.

Si on peut convenir du fait que le sens du sujet a été pris en compte, il faudra tout autant reconnaître qu'il n'a pas été – dans beaucoup trop de cas – rigoureusement analysé. Si les candidats prennent en considération le problème du *où*, et y voient à juste titre une connotation spatiale, c'est pour la reconduire très vite à une détermination temporelle. Le *où* devient un *quand*. Il s'ensuit que le sens initial du problème – qu'une bonne dissertation ne doit jamais perdre de vue tout au long de son développement – est abandonné.

Le sujet portait au fond sur le champ spécifique de l'interprétation. Quel est son domaine ? À quel type d'objets s'intéresse-t-elle ? De quelle autre région se sépare-t-elle ? En *interprétant* le *où* comme un *quand*, sans même réfléchir cet infléchissement, les candidats ont déformé le sens et la portée de la question.

Il est vrai que cette transformation pouvait être appelée par la notion de *commencement*. Toutefois, répétons-le, celle-ci devait conduire à considérer en premier lieu la délimitation bien précise du domaine propre de l'interprétation plutôt que toute dimension temporelle et bien avant celle-ci. La notion de commencement a par ailleurs été fortement négligée car un nombre trop important de candidats n'a pas pris la peine de distinguer *origine* et *fondement*, comme si, pour certains, un commencement temporel équivalait à un commencement logique ou ontologique.

D'une façon générale, d'ailleurs, trop de copies négligent les distinctions conceptuelles. Et si elles les prennent en compte c'est en faisant comme si elles allaient de soi, s'imposaient d'elles-mêmes, sans qu'il y ait lieu, par rapport au sujet et par rapport à la notion, de les justifier. Ainsi beaucoup de candidats reprennent à leur compte la distinction de Dilthey entre *expliquer* et *comprendre* qui, il est vrai, pouvait concerner la question posée, mais sans du tout en rendre raison, comme si elle allait de soi et comme s'il n'y avait pas, dans les sciences naturelles, une part de compréhension liée à une

Rapport de jury

attitude interprétative et comme si certains sociologues, par exemple, ne prétendaient pas être dans une démarche explicative liée à la factualité.

Ces inflexions de sens, qui adviennent dès l'introduction et se prolongent dans le développement, conduisent même à d'importants contre-sens qui font verser dans le hors-sujet. Ainsi, pour certains, la question de savoir « Où commence l'interprétation ? » signifie aussi bien « Où s'arrête l'interprétation ? ». Le candidat s'attache alors, sans même sembler s'en rendre compte, à un autre sujet. Il est ici victime de sa propre préparation, de l'orientation qu'il a pu donner à sa réflexion durant l'année, des références philosophiques qui ont été les siennes. Cependant une prise en compte du sujet lui-même, de sa formulation et de ses termes, devrait prémunir quelque candidat que ce soit contre de tels fourvoiements.

Le jury se félicite que les candidats recourent à des références rigoureusement philosophiques. Il constate simultanément que les copies font rencontrer presque toujours les mêmes : ainsi le chapitre VII du *Traité théologico-politique*, les conceptions de Nietzsche ou de Heidegger et, quant à l'herméneutique, la pensée de Gadamer, sont des références omniprésentes. Elles sont certes incontournables pour cette notion ; mais, sans qu'aucune doctrine ou aucun auteur soit exigé par le jury ni attendu par celui-ci, nous tenons à signaler qu'elles auraient pu être liées à d'autres théories, tout aussi légitimes, que l'on regrette alors d'avoir trop peu souvent rencontrées : Ricœur, par exemple ou même Freud.

C'est Nietzsche qui est le plus souvent utilisé, et notamment la formule « il n'y a pas de faits, seulement des interprétations ». Elle permettait aux candidats d'affirmer que l'interprétation ne commence jamais car elle est toujours à l'œuvre et qu'elle n'aura donc jamais de fin. Mais la phrase est alors prise en elle-même, presque à titre de slogan, comme détachée de ses conditions dans l'œuvre même de Nietzsche, et sans tenir compte du fait que ce dernier l'utilise dans sa critique radicale de l'idée de vérité et afin d'établir l'impossibilité de toute forme de savoir absolu. La dissertation n'est certes pas un exercice d'histoire de la philosophie, mais le candidat doit indiquer et montrer, sans être dans la récitation des doctrines, qu'il n'est en rien ignorant des jalons essentiels de la discipline qu'il a vocation à continuer d'enseigner.

D'une façon générale les candidats ont tendance à ne voir dans le sujet que sa dimension métaphysique (ou, ce qui revient ici au même, de critique de la métaphysique). Aussi négligent-ils des dimensions plus techniques concernant l'interprétation mais dont la prise en compte est la condition pour une réflexion plus solide. Les dissertations prennent alors un aspect trop formel, abstrait, sans exemple. On déroule une spéculation vide et générale qui, parfois, donne l'impression que le candidat s'apprêtait à l'appliquer à peu près à n'importe quel sujet portant sur l'interprétation.

On regrette ainsi que presque rien n'ait été dit sur le travail d'exégèse traditionnelle des textes sacrés, qui est pourtant la première forme que prend l'interprétation. Et c'est d'ailleurs à elle que Spinoza se réfère lorsque, comme cela a été assez souvent dit, il établit les normes pour un déchiffrement positif des textes. Spinoza subvertit les canons de l'exégèse traditionnelle mais en partant d'elle. Elle aurait mérité, même en investissant à nouveau sur elle un regard critique, d'être prise en compte.

Un élément très simple devait être souligné et pouvait alors constituer un point de départ pour le sujet : ce sont des textes, certains textes, que certains hommes se mettent en premier lieu à interpréter. L'écrit n'est-il pas le champ premier de l'interprétation ? Quel rapport l'interprétation entretient-elle alors avec la parole proférée ? Et si ce sont des

Rapport de jury

choses naturelles qu'on peut aussi interpréter n'est-ce pas parce qu'on voit en eux des éléments analogues à des mots car leurs rapports ressemblent à des énoncés confus ?

Et c'est d'ailleurs dans la continuité d'une telle idée que l'on peut éclairer – d'une manière plus originale que celle rencontrée dans beaucoup de copies qui ont néanmoins eu le mérite de soulever ce point – le statut de l'interprétation musicale. Si cette dernière s'incarne bien dans et par la subjectivité de l'interprète qui s'affranchit de l'objectivité de la partition et si celle-ci n'est pas équivoque – sauf peut-être pour la plupart des auditeurs – elle n'en est pas moins un système de signes écrits. L'écriture est bien le lieu d'émergence de l'interprétation.

La dimension d'équivocité d'un texte initial n'étant pas considérée on ne peut s'étonner, tout en le regrettant fortement, que rien de consistant ne soit formulé à propos de l'interprétation des mythes dans la tradition gréco-romaine et dans l'écho qu'elle peut avoir dans la modernité. De même rien n'est dit quant à l'interprétation d'un texte littéraire ou même philosophique. Les candidats se réfèrent parfois à certains principes très généraux de l'herméneutique gadamérienne mais sans considérer, même en elle, des éléments plus concrets ou de simples exemples.

Enfin si le statut du rêve chez Freud est, assez peu il est vrai, convoqué c'est là aussi pour n'énoncer que des généralités. Rien de précis n'est alors formulé sur le *déplacement* ou la *condensation*, et très peu de copies se révèlent capables de reprendre à leur compte l'analyse concrète d'un rêve par Freud.

Si l'on trouve parfois des analyses plus précises d'exemples – ainsi un candidat se livre-t-il à une considération en elle-même assez pertinente des indices qu'un enquêteur de police doit interpréter – on a l'impression qu'elles sont comme appliquées mécaniquement au sujet et que, au même titre que les généralités spéculatives métaphysiques précédemment évoquées, le candidat voulait à tout prix les mentionner. Il les a élaborées pendant l'année et ne semble pas se résoudre à ne pas les livrer le jour de l'épreuve. Peut-être faudrait-il alors avoir davantage de références à disposition ou, plus sûrement, avoir une vue d'ensemble plus large de la notion au programme. Et, encore une fois, les candidats n'auraient pas dû oublier que si un auteur comme Nietzsche a donné à la notion d'interprétation une portée universelle, identifiant cette activité à la nature même du réel, c'est à partir de dimensions beaucoup plus contextualisées, mais qui n'en méritent pas moins une considération et une analyse philosophique authentique.

Le jury se sera tout de même plu à lire de bonnes et même de très bonnes copies.

Au-delà de la maîtrise des exigences de l'exercice de dissertation, de la possession de solides connaissances en histoire de la philosophie et d'une compréhension classique mais aussi originale de la notion au programme, elles se sont toujours illustrées par une analyse rigoureuse du sujet qui le maintient dans son cadre et ne le fait pas dériver dans un autre champ. Ces dissertations n'ont pas plaqué des considérations générales concernant la notion sur un sujet bien précis. Toute la difficulté de la réussite d'une dissertation sur programme est de montrer à la fois une compréhension générale du thème au programme et une intelligence de la question particulière posée.

Ces copies ont ainsi été capables de mettre en place des distinctions conceptuelles précises concernant le problème posé par le sujet.

Ainsi, le jury a pu remarquer une copie qui distinguait avec pertinence un début *de jure* de l'interprétation par lequel un sujet adopte explicitement et délibérément une démarche de recherche du sens d'un texte, et un début *de facto* qui est un processus sans sujet dont l'origine serait en amont du sujet lui-même. Les considérations générales

Rapport de jury

qui, ainsi que nous le soulignons précédemment, étaient, dans beaucoup trop de copies, thématiques trop vaguement et formellement à partir de lieux communs métaphysiques, trouvaient ici une formulation originale.

Selon une démarche analogue, en reprenant Heidegger, mais en relation au sujet, certaines copies ont distingué *compréhension*, *précompréhension* et *interprétation*. Si la question de l'interprétation concerne l'institution d'un sens, le problème bien précis de son champ spécifique conduit nécessairement à s'interroger sur le fait de savoir si un sens précède tout travail interprétatif. Y a-t-il un sens antérieur à n'importe quel exercice herméneutique ou bien est-ce ce dernier qui, exclusivement, confère quelque signification que ce soit ? Une telle interrogation aurait d'ailleurs pu conduire à distinguer plus précisément encore la notion de sens, qui relève éventuellement d'une compréhension infra-linguistique, de celle de signification que seul le langage constitue. Une telle problématisation aurait encore précisé et éventuellement discuté la distinction vue par certaines copies – qui reprenaient von Uexküll compris par Heidegger – entre un rapport à un simple environnement que le corps de l'animal peut mettre en place et un *être-au-monde* qui s'exprime par l'interprétation langagière propre au seul *Dasein* humain.

L'interprétation est bien spécifique à l'être langagier qu'est l'homme. Le langage se générant de signes, le travail de l'interprétation est lié aux signes mais plus particulièrement parce qu'ils sont équivoques. Un certain nombre de copies ont bien repéré que l'interprétation était liée à l'équivocité des signes et qu'il s'agissait de la résorber. Probablement est-ce la raison première qui permet de rendre compte du fait que l'on parle du *travail* de l'interprétation, expression d'ailleurs trop peu repérée par l'ensemble des copies. Un signe, ou plutôt des signes associés, donnent des significations confuses et l'interprétation s'efforce de dépasser cette confusion. La fonction de l'interprétation est de tenter d'instituer un sens clair et distinct. La confusion signifiante au sein d'une langue ou entre les langues est donc le *lieu* de l'interprétation. Clarifier le signe est la tâche de l'interprétation qui part de ce lieu.

Et c'est d'ailleurs de cette façon que l'on peut rendre compte du fait que l'interprétation peut être rapprochée de la traduction et qu'un traducteur peut légitimement être nommé interprète.

Clarifier le signe peut consister, ainsi que le dit Husserl dans la *Sixième Recherche logique*, texte auquel très peu de candidats se sont référés, en ce que la signification trouve son remplissement intuitif, soit dans l'expérience sensible, en rencontrant un objet du monde qui lui corresponde, soit dans une idéalité qui se donnera dans une intuition catégoriale. Or il se pourrait, ainsi que l'établit la *Première Recherche logique* et ainsi que Derrida l'a précisément circonscrit dans la lecture qu'il en a faite, que certains signes ne puissent jamais se remplir. L'expérience langagière ne se fixe alors jamais. Elle va de signification en signification, de signe non rempli à un autre. Croyant se remplir en lui mais se trouvant insatisfaite, elle prolonge son effort comme dans une quête indéfinie. L'interprétation est l'effort de remplir le signe, de lui trouver une signification définitive. Or elle ne peut y parvenir ; elle est alors inachevée car inachevable. L'interprétation est cette quête toujours inaboutie du sens car son lieu d'origine est et demeure l'équivocité du signe. C'est bien ce domaine premier de l'interprétation qui la conduit à être un travail inlassable.

Un sens non donné mais bien à l'œuvre est la condition de l'interprétation. Celle-ci s'efforce, avec réussite ou en vain, de remonter jusqu'à ce sens. Un parallèle entre l'interprétation et le *jugement réfléchissant* selon Kant pouvait alors être mis en place, ainsi que certaines copies l'ont finement considéré. Toutefois l'enjeu pouvait être prolongé

Rapport de jury

jusqu'à se demander – sans qu'il s'agisse d'une alternative absolue car les deux perspectives peuvent être compatibles – si le jugement réfléchissant est lui-même une attitude interprétative ou si toute interprétation s'adosse et, aussi bien, a pour *lieu de commencement* un jugement réfléchissant.

Avec de telles perspectives, qui sortent de la lettre de la notion au programme mais non de son esprit, les candidats manifestent une maîtrise des jalons essentiels de la philosophie mais aussi une originalité dans leur approche et dans la compréhension précise de la question qui leur est posée dans la dissertation.

Ce sont là les qualités qui, en premier lieu, doivent caractériser un agrégé de philosophie.

ÉPREUVES D'ADMISSION

PREMIÈRE ÉPREUVE : LEÇON

Rapport établi par M. Michel NESME à partir des remarques de l'ensemble de la commission

Données relatives à l'épreuve de leçon

Intitulé de l'épreuve : Leçon de philosophie sur un sujet relatif au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 3).

Composition des commissions : Mmes et MM. Sarah Brunel, Frank Burbage (Président de commission), Céline Denat, Paul Ducros, Véronique Fabbri, Yves-Jean Harder, Paula La Marne (Présidente de commission), Marie-Laure Leroy, Gérard Malkassian, Michel Nesme, Gabrielle Radica, Emmanuelle Rousset, Christelle Veillard, Patrick Wotling (Président de commission)

Données statistiques

	Agrégation interne	CAERPA
Nombre de présents	52	17
Nombre d'admis	23	8
Moyenne des présents	8,75	7,06
Moyenne des admis	11,30	8,56
Note minimale/maximale	4 / 15	3 / 14

Liste des couples de sujet proposés.

Le sujet choisi par la candidate/le candidat figure en caractères gras

Sujet 1	Sujet 2
« La vraie morale se moque de la morale »	La science n'est-elle qu'une activité théorique ?
L'intériorité est-elle un mythe ?	Suffit-il de bien juger pour bien faire ?
Le cosmopolitisme	Peut-on expliquer le mal ?
La technique fait-elle violence à la nature ?	Le témoignage
L'objet du désir	La croyance est-elle une opinion ?
L'amour est-il désir ?	L'esprit d'invention

Rapport de jury

Religion et liberté	L'empathie
L'apprentissage	Croire, est-ce obéir ?
L'expérience, est-ce l'observation ?	La paix
Avons-nous des devoirs envers les générations futures ?	L'imaginaire
Expérimentation et vérification	L'ethnocentrisme
L'artiste et la société	La cause première
Logique et réalité	Se cultiver
Y a-t-il une technique de la nature ?	La nostalgie
Y a-t-il un temps pour tout ?	A t-on le droit de faire tout ce qui est permis par la loi ?
Y a-t-il un inconscient social ?	Peut-on être heureux tout seul ?
Viellir	Croyance et certitude
Une oeuvre d'art peut-elle être immorale ?	Croyance et vérité
Travailler par plaisir, est-ce encore travailler ?	Quand faut-il mentir ?
Sommes-nous conscients de nos mobiles ?	Est-ce la démonstration qui fait la science ?
Le moi est-il haïssable ?	Etre dans son droit
Se savoir mortel	Droit et devoir sont-ils liés ?
Qu'est-ce qu'une époque ?	Penser la matière
Que produit l'inconscient ?	Être libre, même dans les fers
Que perçoit-on ?	Quel être peut être un sujet de droits ?
Qu'est-ce qu'un rival ?	Expérience et habitude
Peut-on vouloir sans désirer ?	La conscience peut-elle être collective ?
Peut-on penser le temps sans l'espace ?	Faut-il que les meilleurs gouvernent ?
Peut-on désirer ce qu'on possède ?	L'axiome
Perçoit-on les choses comme elles sont ?	L'habileté et la prudence
Peut-on lutter contre soi-même ?	L'idéal démonstratif
Former les esprits	L'origine des valeurs
L'imagination et la raison	La concorde
L'identité relève-telle du champ politique ?	La croyance peut-elle être rationnelle ?
Morale et identité	L'indicible
Les cérémonies	Percevoir et juger
L'écriture et la pensée	L'estime de soi
Le travail est-il une fin ?	La force de l'expérience
La distinction sociale	La force de la vérité
Le sacrifice	Perception et vérité
Le droit au travail	Être déterminé
La force de l'habitude	La propriété
Le bon goût	A qui dois-je la vérité ?
L'attention	La rectitude du droit
L'apathie	La religion civile
La subjectivité	La société contre l'État
La souffrance a-t-elle un sens ?	La société sans l'État
La sincérité	La servitude peut-elle être volontaire ?
La sensibilité	La théorie et la pratique
La valeur du travail	La vérité n'est-elle qu'une erreur rectifiée ?
La reconnaissance	La vertu du plaisir

Rapport de jury

L'amour de soi	La violence d'État
La mesure du temps	L'anarchie
La liberté artistique	Le commerce équitable
La grammaire contraint-elle la pensée ?	Le dilemme
La finitude	La générosité
La fin des désirs	Le droit à l'erreur
La division du travail	Le droit au bonheur
Faut-il être fidèle à soi-même ?	L'esprit est-il un ensemble de facultés ?
Faire des choix	L'État mondial
Conduire sa vie	L'histoire est-elle un genre littéraire ?
Conscience et mémoire	Etre aliéné
Est-ce le corps qui perçoit ?	Liberté et habitude
Changer	L'immatériel
Qui croire ?	Qu'est-ce qu'une patrie ?
Photographier le réel	Pourquoi écrit-on les lois ?
Pourquoi obéit-on aux lois ?	Le féminisme
Prouvez-le !	Y a-t-il des modèles en morale ?
Que peut expliquer l'histoire ?	La superstition

Rapport

Modalités de l'épreuve

Commençons, comme il est d'usage, par rappeler les conditions de l'épreuve. La leçon, dont la durée de préparation est de cinq heures et le temps de passage de quarante minutes maximum, porte sur un sujet lié au programme de notions des classes terminales. Le candidat tire au sort un billet comportant deux sujets et dispose d'un quart d'heure pour faire son choix. Pour la préparation de sa leçon, il dispose en libre accès des ouvrages de la bibliothèque du concours. Parmi eux se trouvent des ouvrages philosophiques classiques et contemporains, ainsi que des dictionnaires de langue. Sont toutefois exclus les encyclopédies, les anthologies thématiques et les ouvrages de vulgarisation.

Les attendus du jury

Il est attendu du candidat qu'il démontre, sur un sujet singulier, sa capacité à poser un problème précis qu'il fera vivre en mettant en œuvre sa culture, philosophique en premier lieu. La leçon rassemble en ce sens les gestes essentiels des cours de philosophie que les professeurs ont pour tâche de dispenser à leurs élèves : dégager le problème contenu dans l'énoncé, en cerner les enjeux, construire les chemins de sa résolution possible, étayés par des références précises et éclairantes, dans une démarche assumée personnellement.

Aucun sujet n'impose une thèse, une réponse, des références, prédéterminés. Plusieurs traitements différents peuvent être recevables, et le jury n'est pas en attente d'un modèle préalable auquel il s'agirait de correspondre.

Les conditions de la réussite

Rapport de jury

La lecture du sujet

On ne saurait trop recommander aux candidats de prendre le temps de séjourner dans l'intitulé du sujet, tant les leçons ratées ont souvent pour cause une insuffisante prise en compte de la singularité du sujet. A cet égard, il convient de se méfier, lors du choix du sujet, de ce qui semble bien connu, se souvenant de la phrase de Hegel dans la Préface de la *Phénoménologie de l'esprit* : « Ce qui est bien connu est en général, pour cette raison qu'il est *bien connu*, non connu »

Le défaut, encore trop fréquent, et absolument rédhibitoire, est celui des leçons qui ne font que reprendre un cours préparé concernant la notion présente dans le sujet. Des éléments servant d'armature à un cours se déroulant sur plusieurs heures, se trouvent alors condensés en quarante minutes. Ce fut le cas par exemple de la leçon « Perçoit-on les choses telles qu'elles sont ? », qui n'envisagea pas de problématique ontologique mais déroula des théories sur la perception, thématiques par les philosophes.

La leçon demande donc une attention soutenue à la singularité du sujet. Le sujet « Changer » n'est pas équivalent au sujet « Le changement ». Dans le même ordre d'idée, la leçon qui a choisi le sujet « Faire des choix » a traité de la question du choix, de son caractère réel ou illusoire, reprenant peu ou prou un cours sur la liberté. Il aurait fallu s'arrêter sur l'expression « faire des choix », s'interroger sur son contexte d'emploi, ce qui aurait permis de s'orienter sur la valeur de cet impératif souvent évoqué, la nécessité de faire des choix et l'impossibilité de tout avoir.

Une leçon sur « La force de l'expérience », négligeant trop longuement de s'interroger sur les différents sens possibles, dans ce contexte, de l'idée de « force » (la *puissance* qu'aurait l'expérience de produire des effets, voire le caractère *contraignant* de l'expérience, etc.), se contente dès lors de s'interroger, de manière bien générale, sur la *valeur* de l'expérience, pour montrer que celle-ci présente différents avantages sur le plan théorique ou pratique – ce qui revient en fait à ne pas traiter l'essentiel du sujet.

L'attention à la singularité du sujet passe par une attention aux concepts présents dans le sujet, évidence qu'il nous faut cependant rappeler. Impossible de traiter correctement la question « La grammaire contraint-elle la pensée ? » s'il n'est à aucun moment question de grammaire, celle-ci ayant implicitement pris des sens très variés (la langue - en un sens très vague -, le style, la parole, la communication, les mathématiques ...) et sans que jamais la notion de pensée ne soit frontalement abordée ni analysée. Impossible de traiter « Penser la matière » si la pensée est confondue avec la connaissance et la matière associée confusément au corps, à l'action, à l'expérience, à l'étendue, à la technique, à la machine. Dans l'ordre des leçons réussies cette fois-ci, citons « La vertu du plaisir » qui contient une tension entre les deux termes que la candidate a fort bien soulignée d'emblée, constituant ainsi un paradoxe que le développement a cherché à résoudre tout au long, sans juxtaposer des thèses mais en proposant des hypothèses : si le plaisir a une vertu, quelle peut-elle être ? Est-elle instrumentale, préparatoire ou bien intrinsèque au plaisir ? De même, sur le sujet « La paix », le candidat commença par établir des distinctions entre la paix comme simple absence de guerre, la paix comme le règne de l'ordre, la paix comme harmonie, pour ensuite proposer un cheminement de pensée reprenant ces distinctions à partir d'expressions courantes : avoir la paix, faire la paix, être en paix.

Participe encore de la lecture du sujet la capacité à adopter un regard neuf, pour pouvoir prendre au sérieux la dimension problématique qu'il contient. Le jury a été surpris de constater que l'immédiateté du sujet fut souvent laissée de côté. Ainsi, la question « Avons-nous des devoirs envers les générations futures ? » donna lieu à un exposé

Rapport de jury

centré essentiellement sur la question du contenu des devoirs envers les générations futures. La question ne fut même pas posée, mais remplacée par une affirmation : nous avons des devoirs envers tout homme quel qu'il soit, à partir d'un Kant revisité de manière bien caricaturale. Sur « Le féminisme », le sujet est d'emblée évacué car jugé trop évident : le courant féministe est bien sûr légitime, et on passe immédiatement à une autre question : peut-on et doit-on donner une définition de la femme ? Aucune réflexion sur l'attitude (intellectuelle, politique) que constitue le féminisme, aucun étonnement sur le terme de féminisme, qui semble reprendre ce qu'il peut contester par ailleurs, le féminin comme tel. Aucune mention du singulier, comme s'il n'existait qu'un seul féminisme. La question « peut-on désirer ce que l'on possède » est également immédiatement jugée résolue. Outre que « ce que l'on possède » est immédiatement traduit comme « ce dont on jouit », la question n'est pas prise au sérieux. On tient pour évident que c'est possible. A partir de là la leçon est inévitablement condamnée à parler d'autre chose : qu'il soit possible de désirer ce qu'on ne possède pas, que l'on ne désire pas toujours ce que l'on possède, comme la vie, dont on ne jouirait pas assez.

Le développement

Le sérieux et la patience du séjour dans le sujet ne constituent pas à eux seuls des conditions suffisantes de la leçon accomplie. Un développement peut décevoir à la mesure stricte de son projet initial, sans que le jury n'ait quelque attente que ce soit. Il faut encore suivre un mouvement logique, avoir un plan cohérent et limpide, avec un axe directeur à partir d'un problème clairement posé.

Si le plan en trois parties constitue la norme statistique, la difficulté reste de « tenir » le problème d'un bout à l'autre. L'unité de l'exposé est souvent de surface et ne résiste pas à l'analyse. Les perspectives sur le sujet changent avec les parties, sans réelle cohérence. Attention donc aux plans thématiques « à tiroirs », qui manquent l'unité de la problématique. Par exemple, sur le sujet « changer », une première partie expose l'idée d'unité dans le changement, puis se demande dans une deuxième partie pourquoi changer, pour montrer dans une troisième partie que le changement affecte aussi le monde et les institutions. La leçon procède ici par juxtaposition de perspectives différentes. La leçon sur « La servitude peut-elle être volontaire ? » se vit reprocher de ne traiter que partiellement la question, en se focalisant dès la deuxième partie sur l'évaluation de la servitude volontaire, la question de la possibilité étant alors reléguée à l'arrière-plan. De bonnes leçons par ailleurs ne purent se hisser au rang des très bonnes leçons, faute de rigueur logique dans le développement. Sur « Qu'est-ce qu'un rival ? », l'exposé, de bonne tenue, bien documenté, établissait des distinctions pertinentes mais a manqué de cohérence dans leur prise en compte au cours de l'argumentation : tout en établissant la différence entre rivalité et inimitié, les rivaux n'étant pas destinés à se détruire mutuellement, il empruntait tous ses exemples à la guerre. Il manquait ainsi une réflexion sur les conditions de possibilité de l'émulation, sur les règles du jeu au sein duquel pouvait prendre place la rivalité.

Le jury fut particulièrement déçu par les conclusions des leçons. C'est pourtant à ce moment que s'expose sans ambiguïté le gain obtenu à l'issue du développement ; c'est là qu'il faut savoir faire preuve de décision et de résolution. Or, trop souvent, la conclusion ne fait que répéter ce qui a déjà été dit : le candidat résume la totalité de son cheminement (ce qui est tout aussi inutile qu'ennuyeux), sans parvenir à montrer comment il a réussi à résoudre le problème posé.

Les références

Rapport de jury

Il convient de ne pas céder, dans l'urgence de la préparation, à la tentation d'accumuler les références en privilégiant la quantité au détriment de la qualité : il est tout à fait inutile, et donc désavantageux, d'évoquer en quelques minutes et en quelques phrases trois en ou quatre références, censées se confirmer l'une l'autre parce qu'on les aura toutes (indûment) réduites à telle thèse ou position philosophique générale – cela en négligeant les spécificités, en les coupant de leur contexte et des arguments précis permettant de les justifier. On ne peut que recommander aux candidats, de manière concrète, de n'évoquer aucun nom propre qui ne donne lieu à un développement consistant, argumenté, et précisément lié au sujet étudié.

Il convient donc de bannir les évocations allusives, supposant implicitement une connivence entre le jury et le candidat qui rendrait toute explication inutile. Citons, parmi bien d'autres exemples, le soi-disant « monde intelligible » de Platon, les allusions à « la caverne » de ce dernier, ou encore la réduction du stoïcisme à la recherche du bonheur intérieur, voire à l'ataraxie (ce qui écrase l'éthique stoïcienne sur un slogan épicurien, et fait totalement abstraction d'un pan primordial de l'éthique stoïcienne, à savoir la thématique des devoirs).

Les références ne doivent pas être des illustrations de thèses préalables, mais d'authentiques moments d'argumentation, comme ce fut le cas avec la leçon portant sur « Liberté et habitude ». La candidate problématise le rapport entre liberté et habitude en partant d'exemples courants d'habitudes venant contrarier nos décisions, ces « mauvaises habitudes » contre lesquelles on peste, comme l'habitude de la cigarette. Pour autant, ce que l'habitude a fait, l'habitude peut le défaire. L'action libre n'est-elle pas au contraire rendue possible par l'habitude ?

La structure de l'exposé ne fut pas celle de l'opposition binaire dans lequel la deuxième partie annule la première, mais celle du mouvement de la pensée nécessitée par son objet. Une première partie développa la thèse de l'ambiguïté de l'habitude, en partant d'un raisonnement conditionnel : si l'on entend par liberté la capacité à faire ce que l'on veut, alors l'habitude est à la fois ce qui empêche et ce qui rend possible la liberté. Le concept d'*habitus* chez Aristote fut mobilisé de manière précise. L'habitude est certes une disposition acquise difficile à modifier, mais ce n'est pas impossible. La répétition des exercices me permet de former de bons jugements, et ce qui a été acquis par l'éducation peut être réversible.

La question de l'origine de la décision de changer d'habitude fut alors posée, ce qui conduisit à penser la liberté comme ce qui s'oppose à l'habitude. Là encore, un auteur fut convoqué avec pertinence : Bergson. Si la liberté est choix, elle s'identifie avec la conscience, et s'oppose au mécanisme dominant dans l'habitude. Si la liberté est ce qui inaugure une nouvelle série causale, elle rompt avec l'habitude. Des situations concrètes furent énoncées, témoignant de l'ancrage de la réflexion dans le réel, comme l'attitude de Rosa Parks refusant de se lever pour céder sa place à un homme blanc.

Une troisième partie chercha un authentique dépassement en s'appuyant sur Ravaisson. Dans l'habitude, la réceptivité diminue alors que la spontanéité augmente. A ce titre, l'habitude est moins contrainte que vertu, décision qui s'actualise, et la volonté est au cœur même de l'habitude.

Le style

Nous terminerons par la question de la forme de la leçon.

L'épreuve de leçon comporte des exigences spécifiques liées au caractère oral de l'exercice. Il s'agit de s'adresser à un auditoire, présent au candidat par sa qualité d'écoute, et attendant en échange une présence au moins équivalente. Les quarante

Rapport de jury

minutes d'exposé constituent un maximum qu'il ne convient pas de « tenir » absolument. Parler très vite mais seulement la moitié du temps, ou en ralentir excessivement le débit afin de tenir le temps : dans les deux cas, la prise en compte de l'auditoire est au mieux maladroite, au pire peu respectueuse. Il ne convient pas non plus de se plonger dans de trop longues hésitations, en négligeant le rythme du propos, ces balises ordinaires qui permettent à l'auditoire de suivre le discours, de savoir à peu près où l'on se trouve du plan annoncé : si le fait de réfléchir avant de parler est de bon augure, les silences ne sauraient se prolonger jusqu'à perdre l'attention des personnes qui écoutent. Il ne s'agit pas de jouer un quelconque rôle, mais d'être présent à son propos en étant attentif à sa réception. Il y a plusieurs façons de maîtriser et réussir l'exercice, par exemple en privilégiant plus ou moins le support écrit des notes, mais il faut le préparer en tant que tel.

Enfin, bien que le jury ait peu connu de semblables occurrences, on mentionnera tout de même le relâchement, la trivialité et la désinvolture. On bannira le langage relâché, les jeux de mots de mauvaise tenue, comme « la femme est sans queue ni tête », ainsi qu'il nous fut donné à entendre.

Nous concluons par un étonnement, et une dernière recommandation en conséquence. Le jury a souvent été surpris par des leçons qui ont semblé préférer construire un exposé formellement convenable, avec des propos convenus, quitte à ne pas affronter la singularité du sujet, plutôt que de s'aventurer dans le risque de penser à nouveaux frais. Si le jury mesure bien la difficulté, y compris psychologique, de l'épreuve, s'il sait gré aux candidats de lui avoir donné à entendre des prestations de qualités, il ne peut cependant que redire que seule une parole engagée, entrant au cœur du sujet, peut permettre de réussir.

ÉPREUVES D'ADMISSION

SECONDE ÉPREUVE : EXPLICATION DE TEXTE

Rapport établi par Mme Marie-Laure LEROY à partir des remarques de l'ensemble de la commission

Données relatives à l'épreuve d'explication de texte

Intitulé de l'épreuve : Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégagant le sens et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales (durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : cinquante minutes [explication : trente minutes ; entretien : vingt minutes] ; coefficient 3)

Composition des commissions : Mmes et MM. Sarah Brunel, Frank Burbage (Président de commission), Céline Denat, Paul Ducros, Véronique Fabbri, Yves-Jean Harder, Paula La Marne (Présidente de commission), Marie-Laure Leroy, Gérard Malkassian, Michel Nesme, Gabrielle Radica, Emmanuelle Rousset, Christelle Veillard, Patrick Wotling (Président de commission)

Données statistiques

	Agrégation interne	CAERPA
Nombre de présents	52	17
Nombre d'admis	23	8
Moyenne des présents	9,40	7,26
Moyenne des admis	11,59	8,31
Note minimale/maximale	5 / 18	4 / 11

Liste des couples de textes proposés.

Le sujet choisi par la candidate/le candidat figure en caractères gras

Alain, *Système des Beaux-Arts* (Gallimard), Bibliothèque de la Pléiade, Les arts et les dieux), de la p. 347 : « Des signes » à la p.

Anselme, *Proslogion* (Cerf, t. 1), de la p. 245 : « Nous croyons en effet que Tu es » à la p. 247 : « et dans la réalité »

Rapport de jury

349 : « le mépris du Sphinx. »	
Alain, <i>Système des Beaux-Arts</i> (Gallimard), Bibliothèque de la Pléiade, Les arts et les dieux), de la p. 359 : « Des machines » à la p. 361 : « comme on entrevoit déjà. »	Kant, <i>Œuvres philosophiques tome II</i> (Gallimard) Bibliothèque de la Pléiade), de la p. 632 : « Toutes les règles pratiques » à la p. 633 : « pour le temps le plus long »
Anselme, <i>La liberté du choix</i> (Cerf, t. 2), de la p. 225 : « Il est encore une autre raison » à la p. 227 : « comme un cheval, mais d'elle-même »	Arendt, <i>Condition de l'homme moderne</i> (Presses Pocket Agora), de la p. 37 : « C'est l'avènement de l'automatisation » à la p. 38 : « on ne peut rien imaginer de pire »
Aristote, <i>La métaphysique</i> (tome 2, Vrin), de la p. 510 : « Mais l'acte est aussi assurément » à la p. 511 : « besoin de contempler »	Arendt, <i>Condition de l'homme moderne</i> (Presses Pocket Agora), de la p. 367 : « La conviction que la vérité objective » à la p. 368 : « celle des savants sur la nature »
Aristote, <i>Physique</i> (1-4) (Les Belles Lettres), de la p. 77 : « Maintenant, d'une manière générale » à la p. 78 : « une cause, la cause finale »	Bergson, <i>La pensée et le mouvant</i> (Œuvres, PUF), de la p. 1428 : « Il nous semble aujourd'hui encore que la critique » à la p. 1429 : « dans des moules préexistants »
Aristote, <i>Physique</i> (1-4) (Les Belles Lettres), de la p. 94 : « Mais est-il si absurde de dire » à la p. 95 : « différent par la définition »	Cournot, <i>Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique</i> (Vrin), de la p. 120 : « Le sens de l'odorat » à la p. 121 : « la moindre altération »
Aristote, <i>Physique</i> (1-4) (Les Belles Lettres), de la p. 155 : « Mais, puisque l'existence dans le temps » à la p. 155 : « ne sont pas dans le temps »	Foucault, <i>Histoire de la sexualité, I</i> (Gallimard, TEL), de la p. 112 : « Sous le thème général » à la p. 114 : « la forme générale de son acceptabilité »
Aristote, <i>Les politiques</i> (GF), de la p. 376 : « Une règle commune à un régime populaire, une oligarchie, une monarchie » à la p. 377 : « ce qui empêche les séditions dues à l'inégalité »	Hobbes, <i>Léviathan</i> (Sirey), de la p. 21 : « J'entends par consécution » à la p. 22 : « la pensée est prompte »
Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> (Vrin), de la p. 381 : « L'amitié est en effet une certaine vertu » à la p. 383 : « avec le plus d'énergie »	Alain, <i>Vingt Leçons sur les Beaux-Arts</i> (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Les arts et les dieux), de la p. 552 : « Ce qui a paru de l'esthétique, ce qui s'est trouvé » à la p. 553 : « belle en cela, mais au contraire plus belle »
Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> (Vrin), de la p. 420 : « L'amour entre mari et femme » à la p. 421 : « et ce qui est commun maintient l'union »	Bachelard, <i>La philosophie du non</i> (PUF), de la p. 32 : « Le rationalisme en se multipliant » à la p. 33 : « une activité autonome qui tend à se compléter »
Aristote, <i>Les Politiques</i> (GF), de la p. 454 : « Que donc nécessairement une constitution excellente » à la p. 455 : « comme citoyens des affaires communes »	Wittgenstein, <i>Remarques philosophiques</i> (Gallimard, TEL), de la p. 82 : « Ce qui appartient à l'essence du monde » à la p. 83 : « adjectif sans référence (<i>bedeutungslos</i>) »
Leibniz, <i>Nouveaux essais sur l'entendement humain</i> (GF), de la p. 179 :	Bachelard, <i>La philosophie du non</i> (PUF), de la p. 138 : « Nul mieux qu'Eddington n'a

Rapport de jury

« Il faut toujours qu'outre la différence du temps et du lieu » à la p. 180 : « ce qui est contre les plus grands principes de la raison »	compris » à la p. 140 : « en dialectisant un à un tous les principes du phénomène »
Augustin, <i>Les Confessions</i> (Œuvres 1, Gallimard), de la p. 1037 : « La volonté de Dieu, en effet » à la p. 1038 : « l'éternité dispose le futur et le passé »	Arendt, <i>Condition de l'homme moderne</i> (Presses Pocket Agora), de la p. 207 : « L'inconvénient de la norme d'utilité » à la p. 208 : « engendre le non-sens »
Bacon, <i>Novum Organum</i> (PUF), Epiméthée), de la p. 164 : « Nous pourrions tirer un autre motif » à la p. 166 : « immédiatement et simultanément. »	Bergson, <i>Les deux sources de la morale et de la religion</i> (Œuvres) (PUF), de la p. 995 : « On voit à quel moment et dans quel sens » à la p. 996 : « "il faut parce qu'il faut" ? »
Bergson, <i>La pensée et le mouvant</i> (Œuvres) (PUF), de la p. 1336 : « Le premier consiste à se demander pourquoi » à la p. 1337 : « n'est elle même qu'un aspect de l'idée de substitution »	Descartes, <i>Lettre à Mersenne</i> octobre 1639 (Garnier, t. 2), de la p. 144 : « Il examine ce que c'est » à la p. 145 : « encore fait de réflexion »
Cicéron, <i>Des termes extrêmes des biens et des maux II</i> (Les Belles Lettres), de la p. 132 : « Ce n'est pas tout : les productions de la terre » à la p. 133 : « perfection de l'intelligence rationnelle »	Husserl, <i>Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps</i> (PUF), de la p. 14 : « En conséquence la question de l'essence » à la p. 15 : « aux moments constitutifs de l'objectivité »
Cicéron, <i>Des termes extrêmes des biens et des maux II</i> (Les Belles Lettres), de la p. 150 : « Malgré cette connexité et ce mélange des vertus » à la p. 151 : « étaient compris dans le souverain bien »	Freud, <i>Le malaise dans la culture</i> (GF) 2010, de la p. 147 : « Une autre question nous touche de plus près » à la p. 148 : « dans une ville conquise »
Descartes, <i>Lettre à Elisabeth</i> (Garnier, t. 3), de la p. 589 : « Il n'y a rien que le désir » à la p. 590 : « la plus agréable et la plus douce »	Cournot, <i>Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique</i> (Vrin), de la p. 217 : « Un objet nous plaît-il » à la p. 218 : « nous apprendre qu'elle existe »
Descartes, <i>Lettre au Père Mesland</i> (Garnier, t. 3), de la p. 74 : « Pour la difficulté de concevoir » à la p. 75 : « ne sont qu'une même chose »	Bachelard, <i>Le nouvel esprit scientifique</i> (PUF), de la p. 105 : « Le problème de la forme des objets astronomiques » à la p. 107 : « le caractère déterminé du devenir phénoménal »
Descartes, <i>Lettre à Elisabeth</i> (Garnier, t. 3), de la p. 633 : « C'est pourquoi je passe à la difficulté » à la p. 634 : « n'a pas voulu pour cela l'y contraindre »	Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> (Vrin), de la p. 461 : « On prétend que ceux qui sont parfaitement heureux » à la p. 462 : « il faut donc à l'homme heureux des amis »
Descartes, <i>Les passions de l'âme</i> (Garnier, t. 3), de la p. 987 : « Que chaque volonté est naturellement jointe » à la p. 988 : « qu'avec les mouvements mêmes »	Schopenhauer, <i>Le monde comme volonté et comme représentation</i> (PUF), de la p. 468 : « La justice spontanée » à la p. 469 : « jamais un animal »
Epictète, <i>Entretiens, II</i> (Les Belles Lettres), de la p. 117 : « Toute faute implique contradiction » à la p. 118 : « celui que tu	Kant, <i>Critique de la raison pure</i> (Gallimard), Bibliothèque de la Pléiade, t. 1), de la p. 1249 : « Si nous jetons un coup d'œil sur tout

Rapport de jury

n'arrives pas à convaincre »	l'ensemble de la connaissance » à la p. 1249 : « est très facile à percevoir »
Durkheim, <i>Les formes élémentaires de la vie religieuse</i> (PUF) Quadrige), de la p. 23 : « Ce même caractère social » à la p. 24 : « dont elle ne peut davantage se passer »	Descartes, Lettre à Chanut (Garnier, t. 3), de la p. 737 : « En premier lieu, je me souviens » à la p. 738 : « pas absolument qu'il est infini »
Epictète, Entretiens, I (Les Belles Lettres), de la p. 51 : « L'homme de bien, ayant examiné toutes ces questions » à la p. 52 : « notre propre volonté aux événements »	Cournot, <i>Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique</i> (Vrin), de la p. 360 : « Il ne saurait être donné » à la p. 360 : « constitution du système »
Epictète, <i>Entretiens, I</i> (Les Belles Lettres), de la p. 64 : « Puisque c'est le raisonnement » à la p. 65 : « de le mesurer et de le peser »	Foucault, Naissance de la biopolitique (Gallimard), de la p. 65 : « Si j'emploie le mot "libéral" » à la p. 65 : « des obligations appuyées sur des menaces, etc »
Foucault, Surveiller et punir (Gallimard), de la p. 291 : « Cette production de la délinquance » à la p. 292 : « un état de conflit permanent »	Aristote, <i>Les Politiques</i> (GF), de la p. 456 : « Pourtant il semblera vraiment aberrant » à la p. 457 : « ce sont les animaux sauvages comestibles »
Freud, <i>L'interprétation des rêves</i> (PUF), de la p. 466 : « Nous ne voulons pas abandonner le thème » à la p. 467 : « origines de l'humanité »	Kant, Critique de la raison pure (PUF), de la p. 32 : « Il nous faut maintenant un critérium » à la p. 33 : « indissolublement unies l'une à l'autre »
Hobbes, Léviathan (Sirey), de la p. 181 : « Deuxièmement, étant donné » à la p. 182 : « unis dans le souverain »	Heidegger, <i>Identité et différence (in Questions I)</i> (Gallimard), de la p. 267 : « Où sommes-nous ? Dans quelle constellation » à la p. 269 : « la situation présente aperçue telle qu'elle est »
Hume, La morale Traité de la nature humaine 3 (GF), de la p. 96 : « Voici une proposition » à la p. 98 : « dépourvues d'artifice »	Heidegger, <i>L'être essentiel d'un fondement ou "raison" in Questions I</i> (Gallimard), de la p. 131 : « La réalité humaine - cet existant » à la p. 133 : « relatif à la réalité-humaine »
Hume, La morale Traité de la nature humaine 3 (GF), de la p. 123 : « La même vérité peut se prouver » à la p. 124 : « les intérêts de la société »	Durkheim, <i>Les formes élémentaires de la vie religieuse</i> (PUF) Quadrige), de la p. 522 : « Au surplus l'idée de force » à la p. 523 : « qu'il se pensât comme une âme »
Kant, Logique (Vrin), de la p. 54 : « Une perfection majeure de la connaissance » à la p. 55 : « ce qui ne voudrait proprement rien dire »	Heidegger, <i>Qu'est-ce que la métaphysique (in Questions I)</i> (Gallimard), de la p. 57 : « Est-ce que dans la réalité humaine de l'homme » à la p. 59 : « de se raccrocher à rien »
Kant, <i>Critique de la raison pure</i> (PUF), de la p. 59 : « Or, en dehors de l'espace » à la p. 60 : « deviennent pour nous des objets extérieurs »	Augustin, La Trinité (Œuvres 3, Gallimard), Bibliothèque de la Pléiade), de la p. 525 : « La pensée ne doit pas chercher à se voir » à la p. 525 : « le précepte lui-même »
Kierkegaard, <i>La maladie à la mort (in Oeuvres complètes, tome 16)</i> (L'Orante), de la p. 203 : « Toute existence humaine inconsciente d'elle-même » à la p. 204 : « un crime contre Dieu »	Leibniz Discours de métaphysique (Vrin), de la p. 48 : « Venons-en à un exemple » à la p. 48 : « ni que le contraire implique contradiction »
Kierkegaard, <i>Point de vue explicatif de mon</i>	Locke, Second traité du gouvernement

Rapport de jury

œuvre d'écrivain (<i>Oeuvres complètes, tome 16 (L'Orante)</i>), de la p. 82 : « Il est une conception de la vie » à la p. 83 : « des exemplaires et non des individus »	civil (Vrin), de la p. 168 : « Quand le pouvoir législatif et l'exécutif » à la p. 169 : « si les innocents n'ont pas à en souffrir »
Leibniz, <i>Essais de théodicée (GF)</i> , de la p. 31 : « Cependant il se trouve » à la p. 32 : « bonheur sans peine »	Schopenhauer, <i>Les deux problèmes fondamentaux de l'éthique (Folios Essais)</i>, de la p. 194 : « Ceux, par contre, qui pensent » à la p. 195 : « l'accueille à bras ouvert »
Leibniz, <i>Essais de théodicée (GF)</i>, de la p. 124 : « Les philosophes conviennent aujourd'hui » à la p. 125 : « dont nous sommes convenus d'abord »	Hegel, <i>Science de la logique, Livre premier L'être (Vrin)</i> , de la p. 51 : « L'ancienne métaphysique avait, à cet égard » à la p. 53 : « au-dessus des limitations de l'entendement et leur dissolution »
Lévinas, <i>De l'existence à l'existant (Vrin)</i> , de la p. 29 : « La paresse n'est ni l'oisiveté » à la p. 30 : « sa nature même »	Locke, <i>Essai sur l'entendement humain, livre III et IV (Vrin)</i>, de la p. 440 : « Recevoir effectivement les idées » à la p. 440 : « de lui-même et de Dieu seuls exceptés »
Machiavel, <i>Discours sur la première décade de Tite-Live (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade)</i>, de la p. 519 : « Pour quelle raison les hommes d'à présent » à la p. 520 : « nous rendre capables de la défendre »	Merleau-Ponty, <i>La prose du monde (Gallimard, TEL)</i> , de la p. 26 : « La psychologie d'abord » à la p. 28 : « à lui qui parle devant moi »
Machiavel, <i>Discours sur la première décade de Tite-Live (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade)</i>, de la p. 620 : « Mais comme les hommes ne sont pas totalement insanes » à la p. 621 : « comme ceux que nous venons de citer »	Malebranche, <i>Recherche de la vérité, livres I-III (Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques)</i> , de la p. 202 : « Erreurs touchant les mouvements ou les ébranlements » à la p. 203 : « sur les objets de nos sens »
Platon, <i>Les lois (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. 2)</i>, de la p. 776 : « Il n'y a pas d'enfant, par exemple » à la p. 777 : « et la plus ignoble »	Merleau-Ponty, <i>La structure du comportement (PUF)</i> , de la p. 195 : « Mais ni le psychique » à la p. 196 : « n'est pas distinct du psychisme »
Malebranche, <i>Recherche de la vérité, livres I-III (Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques)</i> , de la p. 468 : « Comment on connaît l'âme des autres hommes » à la p. 469 : « connaître les mêmes choses »	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique (tome 1) (GF)</i>, de la p. 348 : « Je regarde comme impie et détestable » à la p. 349 : « jamais à plusieurs »
Malebranche, <i>De la recherche de la vérité (Xe éclaircissement) (Vrin, t. III)</i> , de la p. 129 : « Il n'y a personne qui ne convienne » à la p. 130 : « est une raison immuable et nécessaire »	Marx, <i>Le Capital (in Œuvres Economie 1, Gallimard) 1965)</i>, de la p. 955 : « Dans la manufacture et le métier » à la p. 596 : « pompe sa force vivante »
Marc-Aurèle, <i>Pensées pour moi-même (GF)</i>, de la p. 76 : « Les choses sont, sous un certain aspect » à la p. 76 : « à leur désobéir »	Merleau-Ponty, <i>La prose du monde (Gallimard, TEL)</i> , de la p. 83 : « La perception déjà stylisée » à la p. 86 : « et la fait exister expressément »
Marc-Aurèle, <i>Pensées pour moi-même (GF)</i>, de la p. 108 : « Ne porte pas tes regards » à la p. 109 : « ce qui lui appartient »	Mill, <i>De la liberté (Gallimard)</i> , de la p. 146 : « La liberté de l'individu doit être contenue » à la p. 147 : « du progrès individuel et social »
Marx, <i>Le Capital (in Œuvres Economie 1,</i>	Marc-Aurèle, <i>Pensées pour moi-même (GF)</i> ,

Rapport de jury

Gallimard), de la p. 609 : « La réflexion sur les formes de la vie sociale » à la p. 610 : « sous cette forme bizarre »	de la p. 73 : « Celui-ci, lorsqu'il a favorablement obligé quelqu'un » à la p. 73 : « utile au bien commun »
Marx, <i>L'idéologie allemande</i> (in <i>Œuvres Philosophie</i> , Gallimard), de la p. 1056 : « La production des idées » à la p. 1056 : « processus de vie directement physique »	Montaigne, <i>Essais, II (Folio)</i>, de la p. 499 : « L'homme en tout et partout » à la p. 500 : « de grand et de petit poids »
Merleau-Ponty, <i>Le visible et l'invisible</i> (Gallimard, Tel), de la p. 173 : « Il faut comprendre d'abord » à la p. 175 : « latence et <i>chair</i> des choses »	Marx, <i>Idéologie allemande</i> (in <i>Œuvres Philosophie</i>) (Gallimard), de la p. 1080 : « À toute époque » à la p. 1081 : « les idées dominantes de l'époque »
Montaigne, <i>Essais, III (Folio)</i>, de la p. 474 : « Je passe le temps » à la p. 476 : « en peser et estimer le bonheur, et amplifier »	Nietzsche, <i>Humain, trop humain 1</i> (Gallimard), de la p. 32 : « <i>Péché originel des philosophes</i> » à la p. 33 : « la vertu de modestie »
Montaigne, <i>Essais, III (Folio)</i>, de la p. 473 : « La grandeur de l'âme » à la p. 474 : « Cela c'est vertu »	Mill, <i>L'utilitarisme, Essai sur Bentham</i> (PUF), de la p. 139 : « Le titre égal qu'a chacun au bonheur » à la p. 141 : « de la race et du sexe »
Platon, <i>Les lois</i> (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. 2), de la p. 778 : « Si pourtant il n'y a pas, chez l'homme » à la p. 779 : « plus concertant et mieux ajusté. »	Popper, <i>La connaissance objective</i> (Aubier Flammarion), de la p. 144 : « Dans la vie ordinaire » à la p. 145 : « venimeux ne va pas nous mordre) »
Platon, <i>La République</i> (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. 1), de la p. 966 : « Mais un juge, mon cher, lui » à la p. 967 : « de modèle qui y ressemble. »	Wittgenstein, <i>Le cahier bleu</i> (Gallimard, TEL), de la p. 83 : « L'étonnement philosophique nous conduit » à la p. 85 : « en raison même de leur apparente absurdité »
Platon, <i>La République</i> (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. 1), de la p. 1184 : « Celui que je vais te dire, tu le jugeras » à la p. 1185 : « Parfaitement ! dit-il. »	Durkheim, <i>Sociologie et philosophie</i> (PUF), de la p. 74 : « Nous postulons une société spécifiquement distincte » à la p. 75 : « et pensée symboliquement »
Platon, <i>Le sophiste</i> (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. 2), de la p. 322 : « Sur ce, qu'on ne nous dise pas que c'est de l'audace » à la p. 323 : « un grand nombre de fois d'autre part "n'est pas" »	Sartre, <i>Cahiers pour une morale</i> (Gallimard), de la p. 20 : « L'idée ou la ruse de la mauvaise foi » à la p. 21 : « Je deviens <i>un</i> communiste, <i>un</i> idéaliste »
Popper, <i>La connaissance objective</i> (Aubier Flammarion), de la p. 234 : « Ce qui est extraordinaire » à la p. 235 : « si précaire soit-elle »	Rousseau, <i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité</i> (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. 3), de la p. 153 : « N'allons surtout pas conclure » à la p. 154 : « ce que c'est qu'être bons »
Platon, <i>Le sophiste</i> (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. 2), de la p. 325 : « Il nous est apparu, dirai-je » à la p. 325 : « recourir à cette méthode de combat »	Rousseau, <i>Du contrat social</i> (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. 4), de la p. 467 : « Le droit que le pacte social » à la p. 458 : « il a menti devant les lois »
Spinoza, <i>Ethique</i> (GF), de la p. 337 : « Les corps humains ayant un très grand nombre d'appétits » à la p. 337 : « dans le Scolie de la Proposition précédente »	Sextus Empiricus, <i>Esquisses Pyrrhoniennes</i> (Seuil), de la p. 233 : « Mais supposons que la pensée » à la p. 235 : « juger les choses avec la pensée seule »
Spinoza, <i>Traité politique</i> (GF), de la p. 22 :	Russell, <i>Écrits de logique philosophique</i>

Rapport de jury

« On voit clairement » à la p. 22 : « suivant un décret commun »	(PUF), de la p. 207 : « La théorie de Frege évite » à la p. 208 : « de cette seconde solution que je me fais l'avocat »
Spinoza, <i>Traité de la réforme ...</i> (GF), de la p. 187 : « Soient donnés trois nombres ; on en cherche un quatrième » à la p. 188 : « sans faire aucune opération »	Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique 2</i> (GF), de la p. 343 : « C'est une opinion fort répandue » à la p. 344 : « et Rome le monde »
Hegel, <i>Encyclopédie des sciences philosophiques, tome I</i> (Vrin), de la p. 358 : « Le dualisme, qui rend » à la p. 359 : « de façon expresse comme <i>supprimé</i> »	Locke, <i>Lettre sur la tolérance</i> (GF), de la p. 181 : « En dernier lieu, il faut examiner » à la p. 183 : « employer la force et la violence »
Sartre, <i>L'être et le néant</i> (Gallimard, TEL), de la p. 640 : « Reste un type d'activité » à la p. 641 : « le « peu de réalité » du monde »	Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit</i> (Vrin), de la p. 165 : « Ma particularité » à la p. 166 : « par opposition à l'universalité de l'Etat »
Diderot, <i>Lettre sur les aveugles</i> (Laffont, t. 1), de la p. 151 : « Mais si l'imagination d'un aveugle » à la p. 151 : « "géométrise" perpétuellement dans l'univers. »	Platon, <i>Phédon</i> (GF), de la p. 275 : « Bref, voici à quoi il me faisait penser » à la p. 276 : « ne pourrait jamais être cause. »
Diderot, <i>Pensées sur l'interprétation de la nature</i> (Laffont, t. 1), de la p. 564 : « Il semble que la nature » à la p. 565 : « connaître un jour toute sa personne. »	Hegel, <i>Encyclopédie des sciences philosophiques, tome I</i> (Vrin), de la p. 285 : « Déjà dans cette exposition » à la p. 287 : « ultérieurement la simple pensée en concept. »
Nietzsche, <i>Crépuscule des idoles</i> (GF), de la p. 156 : « Ramener quelque chose d'inconnu » à la p. 157 : « la jeune fille à son amour. »	Leibniz, <i>Lettre à Simon Foucher</i> (Œuvres, Aubier), de la p. 115 : « Je reviens aux vérités premières » à la p. 116 : « je ne sais pourquoi, de nos affaires. »
Nietzsche, <i>Le gai savoir</i> (GF), de la p. 166 : « Provenance du logique » à la p. 167 : « rapide et caché. »	Berkeley, <i>Trois dialogues entre Hylas et Philonous</i> (PUF, t. 2), de la p. 105 : « Etes-vous bien sérieux » à la p. 106 : « où jamais homme soit tombé. »
Nietzsche, <i>Par-delà bien et mal</i> (GF), de la p. 248 : « En faisant route à travers » à la p. 249 : « noblesse de la Grèce antique. »	Platon, <i>Théétète</i> (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. 2), de la p. 97 : « Sensation, dis-tu » à la p. 98 : « mais "devient" toujours. »
Russell, <i>Principes de la mathématique</i> (in <i>Ecrits de logique philosophique</i> , PUF), de la p. 22 : « La philosophie demande à la mathématique » à la p. 23 : « de la logique symbolique elle-même »	Sextus Empiricus <i>Esquisses pyrrhoniennes</i> (Points Seuil), de la p. 65 : « Si le sceptique rejette les choses apparentes » à la p. 67 : « à nous précipiter ? »
Diderot, <i>Réfutation de l'ouvrage d'Helvétius</i> (Laffont, t. 1), de la p. 824 : « Quelque différence qu'il y ait » à la p. 825 : « qu'il est fou. »	Pascal, <i>Pensées</i> (Œuvres complètes, Seuil), de la p. 512 : « Nous connaissons la vérité » à la p. 513 : « Inutile pour le salut. »
Platon, <i>Les lois</i> (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. 2), de la p. 724 : « Je dis donc à présent » à la p. 725 : « d'une pensée plus raisonnable ? »	Rousseau, <i>Emile</i> (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. 4), de la p. 572 : « Voir deux objets à la fois » à la p. 572 : « ce que je sens. »
Hobbes, <i>Le Citoyen</i> (GF), de la p. 108 : « On demande si ces conventions » à la p. 109 : « ce qu'on aura promis. »	Averroès, <i>L'Intelligence et la pensée</i> (GF), de la p. 144 : « En effet, le principe de la cogitation » à la p. 145 : « l'intellect matériel ne conçoit rien. »

Rapport

Finalité de l'exercice

La lecture des textes philosophiques joue un rôle majeur dans la pratique quotidienne des professeurs de philosophie. Les programmes des classes terminales assignent à chacun d'entre eux la tâche de transmettre à leurs élèves une « culture philosophique initiale » : un tel objectif ne peut être atteint que par la fréquentation assidue des auteurs qui ont marqué l'histoire de cette discipline. Les prestations des candidats à l'agrégation interne doivent refléter ce constant travail d'exploration et d'approfondissement, condition nécessaire d'un enseignement de qualité.

Dans le cadre d'un concours de recrutement interne, les candidats doivent faire la preuve de leur maîtrise de l'exercice de lecture, qui est à la fois un travail d'explicitation nécessaire à la compréhension, par le lecteur lui-même, du sens du texte, et un travail de communication des résultats de cette démarche : le professeur doit rendre clair, pour lui-même, le sens du texte, afin de l'expliquer à ses élèves, d'anticiper leurs interrogations et leurs éventuelles perplexités, mais aussi afin d'attirer leur attention sur son lien avec le domaine de l'expérience concrète. Il ne s'agit donc pas de restituer un sens univoque établi une fois pour toutes, dont l'évidence découlerait de connaissances doctrinales, mais de construire, à partir du texte précis qui est proposé à l'étude, un questionnement attentif à ses enjeux, à ses problèmes, à son lien avec le réel.

La capacité à saisir la thèse générale du texte et les grands axes de l'argumentation est une condition nécessaire, mais non suffisante, d'une bonne explication : il faut également être capable de réfléchir à partir du propos de l'auteur, de prêter attention à ses difficultés, à sa démarche comme à sa valeur de vérité. La lecture consistera donc en un effort d'attention à ce qui est dit, mais aussi en un travail d'appropriation impliquant un recul critique. Pour cela, il convient de mettre le texte en relation non seulement avec ce que l'on sait de la philosophie de l'auteur, mais encore avec ce que l'on sait du monde, des objets, des pratiques auxquels le texte se réfère, aussi bien qu'avec les autres points de vue possibles sur ces réalités.

Dans cet esprit, il convient d'être attentif à la singularité de l'argumentation, à la façon dont elle est conduite, aux termes précis dans lesquels elle s'exprime. L'exercice ne doit pas servir de prétexte à la restitution d'une doctrine : les éléments de connaissance indispensables au commentaire, comme la maîtrise du vocabulaire philosophique propre à l'auteur, ou le rappel de certaines thèses fondamentales, doivent être mis au service de la compréhension de l'argumentation en présence de laquelle on se trouve. Même s'il s'agit bien de rendre clairement un sens global, et donc de produire, à côté de l'analyse, un effort de synthèse, celui-ci n'équivaut pas à la production d'un résultat clos, qui irait de soi : les points délicats du texte ne doivent pas être passés sous silence mais tout au contraire être mis au jour, puis exploités pour formuler des hypothèses et construire une interprétation pertinente. Le texte, offrant une perspective sur le réel, doit constituer une occasion de s'interroger : sans jamais le perdre de vue, il faut être en mesure de penser à partir de lui, et avec lui, l'objet auquel il se réfère.

Rapport de jury

Déroulement de l'épreuve

Chaque candidat tire au sort deux extraits, accompagnés du texte intégral de chacun des livres auxquels ils appartiennent. Les auteurs dont les ouvrages sont la source des sujets du concours de l'agrégation interne sont *exclusivement* ceux qui figurent dans la liste inscrite au programme des classes de terminale, toutes séries confondues.

Dans l'élaboration des couples de textes tirés par les candidats, dont le présent rapport donne la liste, le jury s'est efforcé de respecter certaines orientations générales qui créent pour les candidats des conditions favorables à une prise de décision judicieuse et à une prestation à la hauteur de leurs compétences. La longueur des textes tient compte du temps de préparation imparti dans le cadre de l'épreuve ; elle admet quelques variations, tous les philosophes n'ayant pas une écriture philosophique d'une même densité. Chaque texte forme bien entendu une unité argumentative aisément identifiable. Le jury a également veillé à proposer, pour chaque couple de sujets proposé au choix du candidat, de véritables alternatives entre des auteurs, des périodes, des thèmes, les traditions philosophiques bien distincts.

Au terme de sa préparation, le candidat se présente devant le jury et il lui est demandé de lire le texte, soit au début de son exposé, soit à la fin de son introduction. L'explication doit respecter des règles formelles élémentaires : elle doit être précédée d'une introduction et se terminer par une conclusion.

L'introduction doit mettre en évidence le problème traité dans le passage à expliquer et situer celui-ci dans l'ouvrage auquel il appartient, en indiquant le moment argumentatif au sein duquel il se situe. La connaissance des grandes lignes problématiques de l'ouvrage est, à cet égard, précieuse. Il est indispensable de retracer ensuite le mouvement du texte lui-même, en distinguant bien ses différentes étapes. Pour cela, il ne faut pas se contenter d'un simple découpage mais faire apparaître, à partir de l'identification de ses grandes articulations, l'unité de l'argumentation. C'est alors que l'on peut procéder à une explication du texte, en suivant l'ordre dans lequel l'auteur expose ses idées et en s'arrêtant sur les points qui réclament des éclaircissements ou des compléments d'information.

La conclusion, bien distincte d'un résumé pur et simple, doit mettre en relief non seulement ce que la lecture du texte a pu établir, mais encore les perspectives qu'il ouvre, les problèmes qu'il invite à examiner, les itinéraires intellectuels qu'il suggère. L'exposé du candidat, qui ne peut en aucun cas excéder 30 minutes, est suivi d'un entretien d'une durée maximale de 20 minutes. Au cours de celui-ci, le jury peut demander des éclaircissements sur tel ou tel élément du texte sur lequel le candidat est passé rapidement, ou bien l'inviter à reprendre, poursuivre ou compléter un point abordé dans son commentaire.

Afin de permettre aux candidats de la session 2018 de mieux comprendre la logique de l'évaluation dont ils ont été l'objet, mais aussi de guider les candidats des sessions ultérieures dans la préparation de l'épreuve, nous évoquerons certains éléments de méthode décisifs, dont la maîtrise est indispensable pour se donner les meilleures chances de réussite.

L'art d'éclairer l'auditeur

Il convient de rappeler en premier lieu un point que certains candidats perdent de vue : une explication vise à éclairer et instruire ceux qui l'écoutent. Elle doit ajouter, à la simple lecture du texte, et à la reformulation parfois nécessaire de ses énoncés, des informations qui n'y sont pas contenues. Le jury a pu constater que la plupart des candidats s'efforçaient de satisfaire à cette exigence essentielle, que l'on doit légitimement

Rapport de jury

avoir à l'égard de professeurs qui, enseignant la méthode de l'explication de texte au lycée, ont pour tâche de prémunir leurs élèves contre le travers de la paraphrase. Toutefois, certains ont été inattentifs à cette règle fondamentale et ont proposé un discours descriptif, plutôt que véritablement explicatif. Il convient donc de rappeler quels sont les éléments qui permettent à un commentaire de se distinguer d'une simple reformulation du texte :

1) l'énonciation du *problème philosophique* en présence duquel on se trouve : il faut impérativement faire apparaître clairement et précisément la question centrale à laquelle répond le texte. S'il aborde des questions secondaires reliées à celle-ci, il faut également les relever et montrer que ces interrogations forment un tout cohérent. Les candidats doivent vraiment se demander quelles difficultés le texte tente de résoudre, pourquoi l'auteur choisit de mettre en évidence telle distinction particulière, pourquoi il affirme tel énoncé spécifique : rien de tout cela ne doit être considéré comme allant de soi.

On a parfois regretté que l'identification du problème soit très imprécise, voire inexistante : une explication de texte dynamique et précise suppose pourtant bien la mise en lumière des difficultés philosophiques que le texte s'attache à résoudre, ou du moins à examiner.

2) la restitution de la *dynamique de l'argumentation* : il faut être attentif à ses principales articulations comme à sa cohérence d'ensemble. La formulation du problème central est bien entendu le fil conducteur qui permet cette réflexion sur l'agencement du texte.

Sur ce point, le plus grand nombre de candidats procède avec suffisamment de méthode, en s'efforçant de dégager une thèse et une structure logique du texte. Néanmoins, certains d'entre eux se contentent de le « découper », ce qui empêche de le lire comme un mouvement démonstratif qui articule des moments, au lieu de juxtaposer des parties.

3) La mise en évidence des *paradoxes* et les *difficultés* du texte, y compris lorsque ceux-ci sont inattendus, lorsqu'ils semblent ne pas coïncider tout à fait avec ce que l'on croit savoir, soit du réel, soit de la philosophie de l'auteur.

Certains candidats passent à côté de paradoxes manifestes. Ainsi, dans un extrait de *L'Être et le Néant*, Sartre affirme que Marx et les révolutionnaires sont « sérieux », qu'ils sont « du monde » et qu'en cela « ils se retrouvent d'accord avec leurs vieux adversaires, les possédants », qui « s'apprécient à partir de leur position dans le monde » : il faut expliquer pourquoi Sartre avance une telle affirmation contraire au sens commun. Il poursuit en disant que « toute pensée sérieuse » est « une démission de la réalité humaine en faveur du monde » : il fallait remarquer là un deuxième paradoxe, puisque, justement, les révolutionnaires ont pour ambition de renverser un ordre, voire de changer le monde, et mettre au jour les raisons qui permettent à Sartre d'affirmer cela.

Certaines prestations parviennent à satisfaire à cette exigence. Ainsi, une excellente explication d'un extrait du livre III des *Lois* de Platon s'est montrée soucieuse de rendre compte à la fois de la logique d'ensemble du texte, et du détail de ses énoncés, en s'arrêtant sur ses éléments inattendus. Dans ce texte, Platon semblait en effet prendre ses distances avec le principe selon lequel « nul ne fait le mal de son plein gré », au profit de l'idée d'une possible dysharmonie au sein de l'âme, d'un désaccord entre savoir et désir.

4) l'attention au *vocabulaire* du texte précis dont il est question : les candidats doivent s'intéresser de près au détail des termes et des formules pour les analyser. Trop souvent, l'explication passe sur des concepts essentiels, tenant leur sens pour acquis, alors même que celui-ci n'est pas conforme à la définition la plus généralement admise,

Rapport de jury

ou à celle qui a le plus souvent cours dans la pensée de l'auteur.

5) une capacité à mobiliser *avec discernement* des *connaissances sur les auteurs*. De nombreux textes ne peuvent être correctement compris qu'à condition de connaître précisément certaines thèses fondamentales. Si l'explication de texte n'est pas un exercice d'histoire de la philosophie, on déconseillera tout de même aux candidats de choisir des textes d'auteurs dont ils semblent ignorer les éléments de doctrine les plus classiques.

L'usage des connaissances sur les philosophes est cependant un exercice qu'il faut aborder en veillant à éviter un défaut récurrent, contre lequel pourtant les candidats sont constamment alertés : il consiste à projeter des connaissances que l'on croit posséder sur un auteur, au lieu de lire le texte. Cela conduit à de graves contresens.

Ainsi, une candidate analyse un texte de Hume sur l'origine du sentiment moral en étant convaincue que Hume n'est qu'un philosophe conventionnaliste. Elle se trouve donc dans l'impossibilité de simplement considérer ce que l'auteur du *Traité de la nature humaine* énonçait ici explicitement : il y a des devoirs qui ont pour origine « les sentiments naturels d'humanité », comme celui de soulager les malheureux.

6) des *exemples concrets* qui font voir clairement à quelle réalité le texte se réfère. Cette référence est souvent implicite dans les textes philosophiques : il revient au candidat, lorsque cela est nécessaire, de prendre un exemple permettant de faire saisir quel est l'objet du propos.

Commentant un texte de *Condition de l'homme moderne* d'Hannah Arendt qui évoque « l'idéal utilitaire qui imprègne une société d'artisans », « l'idéal de confort d'une société de travailleurs » ou « l'idéal d'acquisition qui domine les sociétés commerçantes », le candidat ne fait, dans son exposé, aucune hypothèse sur les sociétés, les moments de l'histoire, auxquels le texte pourrait se référer.

7) une mise au jour de ce qui est *implicite* dans le texte, ou supposé connu du lecteur.

Dans l'extrait de *Être et le néant* où Sartre affirme que les révolutionnaires sont « *de mauvaise foi* », il fallait non seulement produire une définition correcte de cette expression, ce que la candidate a d'ailleurs fait, mais encore mettre en relation l'affirmation de Sartre avec l'argument qui la justifie : « Marx a [...] a affirmé la priorité de l'objet sur le sujet ». Pour être expliquée, une telle affirmation requerrait un bref rappel des thèses fondamentales de Marx au sujet du déterminisme auquel la conscience est, selon lui, soumise.

La maîtrise du temps imparti pour l'exposé

On évoquera en premier lieu un défaut récurrent bien qu'aisé à corriger. Un certain nombre de candidats se livrent à une explication parfois excessivement détaillée des premiers moments du texte et se condamnent à en survoler, voire à en ignorer la fin.

Ainsi, une explication d'un extrait des *Essais de Théodicée*, de Leibniz, commence par l'exposé de connaissances générales sur l'auteur et une remise en contexte assez pertinente. Ce développement prend cependant une place démesurée dans la prestation du candidat, qui n'a ensuite plus assez de temps pour commenter le texte.

Le jury a également entendu un exposé au sujet d'un texte d'Hannah Arendt sur la disparition du travail aujourd'hui et ses conséquences. La première moitié du texte a été bien expliquée, mais la fin a été escamotée alors qu'il s'agissait du point d'aboutissement du propos et de l'affirmation de la thèse. Les questions posées lors de l'entretien n'ont pas permis d'obtenir les éclaircissements nécessaires. Cela conduit à supposer que le temps n'a pas seulement manqué pour *exposer* la totalité de l'explication, mais peut-être

Rapport de jury

également pour la *réaliser* dans le cadre strict du temps de préparation. Le jury a regretté qu'un tel manque d'organisation conduise certains candidats à perdre des points, alors même qu'ils avaient les compétences requises pour réussir l'exercice.

L'attention aux problèmes posés par le texte

L'attention au texte passe nécessairement par un examen de son vocabulaire, à défaut de quoi on passe à côté des difficultés philosophiques qu'il pose. Ainsi, sur un texte célèbre de Pascal, la pensée 282-110 concernant la connaissance de la vérité par le cœur et par la raison, on lit : « le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace et que les nombres sont infinis ». Il faut se demander ce que signifie ici le verbe « sentir » et ce que désigne le mot « cœur », puis mettre cette affirmation en relation avec la fin du texte, où l'auteur évoque « ceux à qui Dieu a donné la religion par sentiment du cœur ». S'agit-il là de la même faculté de sentir que celle qui nous permet de connaître « qu'il y a espace, temps, mouvements, nombres » ? Le mot cœur a-t-il encore le même sens qu'au début ? Si ce n'est pas le cas, comment expliquer que Pascal emploie un seul et même mot ? Le texte doit conduire à s'interroger sur le statut respectif de la connaissance des premiers principes mathématiques et celle de la religion, que Pascal oppose toutes deux à la connaissance discursive.

Pour mettre en lumière l'intérêt philosophique d'un texte, il faut également de déceler les questions et les concepts essentiels qu'il met en jeu, même lorsque ceux-ci ne sont pas explicitement énoncés. Ainsi, un extrait des *Essais* de Montaigne (livre III, chapitre XIII) a fait l'objet d'une simple lecture descriptive. Au lieu de cela, il aurait fallu l'aborder en montrant qu'il traitait d'un problème philosophique tout à fait classique : celui des relations entre la conscience, le temps et le bonheur et, plus généralement, celui de la relation de la conscience à ses objets. Le texte établit que l'attention (l'« application ») peut être plus ou moins flottante et que cette relative liberté peut être à la fois un piège nous empêchant de saisir les moments de plaisir, et une chance, puisqu'elle permet de hâter le passage des moments pénibles. La conscience n'est donc pas, pour Montaigne, nécessairement malheureuse : il nous revient de faire bon usage de ses propriétés. Il était par ailleurs possible de mettre ces affirmations en relation avec un extrait célèbre des *Essais* sur la conscience et le temps (livre I, chapitre II : « Nos affections s'emportent au-delà de nous »), où Montaigne affirme que « nous ne sommes jamais chez nous, nous sommes toujours au-delà » et que les hommes vont « toujours béant après les choses futures ». Même si cela ne constituait naturellement en rien une obligation, on pouvait se référer, pour saisir et faire apparaître le problème, au célèbre texte de Pascal où il affirme que « nous ne tenons jamais au temps présent » et que « nous errons dans des temps qui ne sont point nôtres », et comparer les conclusions respectives des deux auteurs.

Attentive au contraire à la terminologie du texte, une explication d'un extrait de *Surveiller et punir* (partie IV, chapitre II, « Illégalismes et délinquance ») suit les nuances argumentatives de Foucault lorsqu'il essaie de montrer comment la contestation politique vient à être assimilée à un délit de droit commun. Il propose une explication qui présente des qualités de synthèse permettant de bien mettre en évidence les enjeux et l'objet du texte, mais aussi des qualités d'analyse, qui conduisent à en donner une lecture fine. Le candidat a su se montrer attentif à la lettre du texte, en s'interrogeant sur la signification du mot « délinquance », en la distinguant de l'illégalisme et en montrant qu'elle ne se réduit pas à la désignation d'actes délinquants. Le candidat a également remarqué l'usage répété du pronom impersonnel « on » dans l'analyse des pratiques policières et judiciaires, et il a proposé une hypothèse sur les raisons pour lesquelles le sujet de ces pratiques reste indéterminé.

Le bon usage des connaissances philosophiques

Le défaut majeur rencontré lors de l'écoute de plusieurs explications est celui de candidats qui veulent expliquer un texte à partir d'un préjugé général sur son auteur. L'exposé se révèle alors incapable de saisir le sens de la lettre même du texte à déchiffrer.

Il importe en ce sens de noter que les auteurs que l'on commente le mieux ne sont pas toujours ceux sur lesquels on a le plus de connaissances. En effet, la tentation de reconduire l'extrait précis qui est proposé au candidat aux connaissances, parfois trop schématiques ou approximatives, dont il dispose par ailleurs, amène régulièrement à négliger la spécificité du passage.

La volonté d'introduire à toute force l'hypothèse nietzschéenne de la volonté de puissance pour rendre compte du sens d'un texte relatif à la distinction entre une « morale de maîtres » et une « morale d'esclaves » (*Par-delà bien et mal*, § 260) a ainsi empêché le candidat de prendre pleinement en compte la logique interne du passage, et le sens précis des distinctions en jeu dans le texte.

Dans un texte de Montaigne (*Essais* II, 20, p. 499-501) apparaît une citation de Platon sur la justice, à l'appui de la thèse défendue. Le candidat, obnubilé par l'idée de démontrer que Montaigne est sceptique (ce qui n'est en l'occurrence pas l'objet du texte), interprète la citation de Platon à contresens, considérant que Montaigne parle ici contre la théorie des idées de Platon. Il y a donc contresens à la fois sur la signification de la phrase platonicienne, qu'une représentation caricaturale de Platon empêche de comprendre, sur l'usage de cette phrase par Montaigne, et sur ce que dit le texte lui-même. La « connaissance » supposée de Montaigne est ce qui empêche ici le candidat de lire le texte.

Dans de tels cas, il apparaît donc que c'est avant tout à la lettre et au détail des termes et des formules du texte qu'il convient de prêter attention pour les analyser, sans laisser d'emblée d'éventuelles connaissances extérieures les recouvrir ou les obscurcir : un tel effort d'analyse permettra bien souvent un authentique éclaircissement des concepts et de la logique argumentative, et c'est bien là ce qui est avant tout attendu dans le cadre de cette épreuve.

A l'inverse, on a pu voir des prestations qui, se caractérisant avant tout par un véritable effort d'attention et d'interrogation quant au détail du texte proposé, parvenaient à rendre compte de façon dynamique et fine du sens de son argumentation : une candidate a par exemple su, en se confrontant de près au détail du paragraphe 111 du *Gai savoir* de Nietzsche, en ayant le courage d'interroger les difficultés de certaines de ses formulations, rendre compte de la nécessité et de la cohérence de son argumentation, sans avoir à faire explicitement appel pourtant à d'autres hypothèses ou thèses nietzschéennes extérieures à ce passage précis. Elle a su rendre raison de ce que l'auteur entendait par « la logique » à partir du texte (« le même », la « subsomption », « l'identique ») et exposer les causes qui ont conduit à un certain mode de raisonnement à l'emporter dans le temps, ce qui permettait de faire le lien entre la connaissance et la vie.

Un autre candidat a su rendre compte de l'argumentation précise d'un texte d'Aristote sur l'amour entre mari et femme (*Ethique à Nicomaque* VIII, 14, p. 420-421), en étant attentif à sa progression discursive. Il a ainsi évité de projeter sur le texte des analyses que l'on pourrait trouver dans la *Politique*, qui insistent sur la différence de nature entre l'homme et la femme : ce n'était justement pas le cas dans le texte étudié.

Même si la vérification des connaissances en histoire de la philosophie n'est pas l'objectif central de l'exercice, il convient toutefois de rappeler qu'il est requis, de la part de

Rapport de jury

candidats à l'agrégation, de maîtriser les éléments de culture les plus fondamentaux. Il est déconseillé de se risquer à choisir des textes qu'il est impossible de comprendre sans avoir présents à l'esprit les points essentiels de la pensée de leur auteur.

Ainsi, un candidat s'efforce d'expliquer un passage de l'article 13 du *Discours de métaphysique* en ignorant les rapports de facultés en Dieu selon Leibniz et le fait que chez lui l'entendement prévaut sur la volonté.

Par ailleurs, certains candidats n'ont pas su tirer parti du fait qu'ils avaient en leur possession l'ouvrage dont le texte est extrait. C'est pourtant une ressource précieuse, dans la mesure où le candidat peut, en veillant toutefois à ne pas s'y perdre et à bien maîtriser son temps, lire les lignes qui suivent et précèdent le passage à commenter, voire une partie du chapitre dans laquelle il s'insère, ou encore consulter la table des matières de l'ouvrage. Une telle démarche permet de se souvenir, ou de se faire une idée, de la place du passage à commenter dans l'économie générale du livre. Celui-ci constitue aussi un aide-mémoire auquel le candidat peut se référer pour vérifier certaines connaissances.

Toutefois, il faut veiller à ne pas substituer au commentaire du texte une liste de citations extraites du chapitre ou de l'ouvrage dans lequel il s'insère. Un candidat commentant un extrait de *Naissance de la biopolitique*, de Michel Foucault, a ainsi accumulé les citations, en les plaquant sur le texte comme si elles avaient par elles-mêmes le pouvoir de l'éclairer. Il fallait procéder à l'inverse, en partant des difficultés du texte et en cherchant éventuellement quelques éléments extérieurs au texte qui pouvaient aider à le comprendre. Cette erreur de méthode a empêché le candidat de se concentrer sur les difficultés, pourtant nombreuses, du passage à commenter.

L'entretien

Le jury peut comprendre l'angoisse des candidats lors de l'épreuve orale et notamment durant l'entretien. Mais ils ne doivent pas pour autant être persuadés que les questions posées ont pour finalité de les déstabiliser. Au contraire, l'objectif de l'entretien est de leur permettre de préciser ou d'étoffer leur propos, concernant des points qui n'auraient été abordés que brièvement dans l'exposé. Les questions peuvent également avoir pour objet de leur permettre de s'exprimer sur des éléments qui auraient été passés sous silence, soit volontairement, dans un souci de gestion du temps, soit par inadvertance. Enfin, elles peuvent être des invitations à rectifier des affirmations approximatives ou inexactes concernant le texte ou la pensée de l'auteur.

Il est donc essentiel d'être capable, dans ce cadre, d'examiner ses propres affirmations avec un certain recul critique et de faire preuve de réactivité. Celle-ci peut être améliorée par un travail d'anticipation. La longueur des textes, ou leur densité conceptuelle, ne permettant pas toujours d'expliquer tous les détails de l'argumentation, on peut envisager, lors du travail de préparation, la possibilité de questions d'approfondissement et, quand le temps imparti pour mettre au point l'exposé le permet, commencer à réfléchir aux réponses qu'on pourrait leur donner. L'entretien doit donc être abordé dans une disposition d'esprit ouverte et constructive : il constitue pour les candidats l'occasion d'améliorer, parfois significativement, la qualité de leur prestation.

Ainsi, certains candidats, attentifs aux questions qui leur étaient posées, les ont abordées avec une grande disponibilité intellectuelle. Cela a permis à certains d'entre eux de prendre rapidement conscience d'un faux sens dans leur exposé initial, et à le rectifier. Cette capacité à considérer leur propre travail en faisant preuve de recul critique a été portée à leur crédit.

En revanche, les candidats qui sont restés muets alors qu'on les interrogeait sur la thèse centrale du texte, ou sur une de ses difficultés majeures, ont manifesté l'insuffisance

Rapport de jury

de leur travail de recherche et de lecture lors de la préparation de leur prestation. D'autres encore ont répondu mollement aux questions, semblant attendre qu'on leur suggère les réponses à donner.

Il est également arrivé que l'entretien mette au jour de graves insuffisances. Ainsi, un candidat, en répondant à la question d'un des membres du jury, a été conduit à dire que Platon affirmait la possibilité d'une mortalité de l'âme dans sa philosophie. Le jury ne peut imaginer qu'un professeur de philosophie puisse croire cela, mais il ne peut que regretter qu'il soit amené à l'affirmer, confronté aux épreuves d'un concours.

Exemples de bonnes explications

Le jury se félicite d'avoir entendu plusieurs explications d'une grande qualité. Elles ont consisté dans un effort constant et soutenu, lors de la préparation, de l'exposé et de l'entretien, pour considérer le détail et la cohérence du texte, sans plaquer sur lui des généralités sur son auteur.

Ainsi, une explication d'un texte de Husserl issu des *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps* est parvenue à être à la fois attentive au texte et nourrie par une lecture précise de l'œuvre du philosophe.

Un texte extrait du paragraphe 66 du *Monde comme volonté et comme représentation* de Schopenhauer sur la différence entre méchanceté, justice et bonté, a été très bien commenté par une candidate attentive au vocabulaire du texte, qui a également veillé à employer un lexique adapté dans son propre discours explicatif. Cette précision conceptuelle a permis à l'exposé d'être véritablement instructif et éclairant : ainsi, la définition du mot « volonté » chez Schopenhauer a été donnée, et distinguée de son acception courante, ainsi que du sens qu'elle prend chez Kant. Des connaissances sur la philosophie de l'auteur ont été mobilisées pour faire comprendre le lien fait dans le texte entre les qualités morales dont il est question, le principe d'individuation, et le travail de l'intelligence. La candidate s'est arrêtée sur plusieurs difficultés du texte. Par exemple, au moment où est évoquée la résignation, elle a montré comment cette qualité, ordinairement considérée comme passive, peut être tout au contraire, pour Schopenhauer, le résultat d'une activité du sujet, et résulter d'un effort de lucidité. L'intérêt du commentaire a également résidé dans une très bonne capacité à offrir une lecture problématisée du texte, qui en fait apparaître l'intérêt philosophique.

Une candidate, commentant un texte de Hobbes extrait du *Citoyen*, qui traitait de l'obligation que nous imposent les contrats, est allée jusqu'à imaginer l'obligation à laquelle nous serions tenus par les menaces d'un assassin. Elle a affronté les difficultés du texte, dans sa lettre comme dans ses enjeux. Pour cela, elle a reconstruit le problème auquel le texte répond : comment se fait-il qu'une promesse extorquée par la force engage néanmoins celui qui la fait ? Elle a montré clairement et précisément le mouvement du texte : chaque moment de son explication a fait l'objet non seulement d'une explication du contenu, mais de sa place dans l'économie générale de la réflexion. Le texte a été replacé dans le contexte général de la pensée de l'auteur, dont la connaissance a été mise à profit pour adresser au texte des questions : ainsi se demande-t-elle si l'exemple pris relève de l'état de nature ou de l'état civil. La candidate a su placer le problème dans le cadre de l'histoire de la philosophie. La comparaison avec le chapitre III du livre I du *Contrat social* de Rousseau a permis de bien mettre en lumière le caractère paradoxal, au sens étymologique du terme, de la position de Hobbes. Enfin, l'entretien a permis, par la disponibilité intellectuelle de la candidate, de compléter certains points passés sous silence, de faire reformuler avec toute leur force les points décisifs de l'argumentation, et de prolonger la réflexion avec la délicate question de la peine de mort chez Hobbes.



DONNEES STATISTIQUES DES CONCOURS DE LA SESSION 2018

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE

AGREGATION INTERNE

Nombre de postes : 23
Nombre de candidats inscrits : 501
Nombre de candidats non éliminés : 265
Nombre de candidats admissibles : 52
Moyennes portant sur le total des épreuves de l'admissibilité :
Moyenne des candidats non éliminés : 8,66/20
Moyenne des candidats admissibles : 12,41/20
Note minimale/note maximale des candidats présents : 1 / 18
Barre d'admissibilité : 11,25/20

CAERPA

Nombre de postes : 8
Nombre de candidats inscrits : 126
Nombre de candidats non éliminés : 74
Nombre de candidats admissibles : 17
Moyennes portant sur le total des épreuves de l'admissibilité :
Moyenne des candidats non éliminés : 8,38/20
Moyenne des candidats admissibles : 11,10/20
Note minimale/note maximale des candidats présents : 1 / 16
Barre d'admissibilité : 10/20

ÉPREUVES D'ADMISSION

AGREGATION INTERNE

Nombre de candidats admissibles : 52
Nombre de candidats admissibles non éliminés : 52
Nombre de candidats admis sur liste principale (aucun candidat inscrit sur liste complémentaire) : 23, soit 44,23 %
Moyenne des candidats non éliminés : 9,08/20
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 11,45/20
Note minimale/note maximale des épreuves d'admission : 04 / 18
Moyenne globale des candidats non éliminés (admissibilité et admission) : 10,75/20
Moyenne globale des candidats admis sur liste principale (admissibilité et admission) : 12,03/20
Barre d'admission : 10,75/20

Rapport de jury

CAERPA

Nombre de candidats admissibles : 17

Nombre de candidats admissibles non éliminés : 17

Nombre de candidats admis sur liste principale (aucun candidat inscrit sur liste complémentaire) : 8, soit 47,06 %

Moyenne des candidats non éliminés : 7,16/20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 8,44/20

Note minimale/note maximale des épreuves d'admission : 03 / 14

Moyenne globale des candidats non éliminés (admissibilité et admission) : 9,13/20

Moyenne globale des candidats admis sur liste principale (admissibilité et admission) : 10,14/20

Barre d'admission : 9,25/20

DONNEES PAR ACADEMIE

AGREGATION INTERNE

Académie	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
AIX-MARSEILLE	34	18	1	0
AMIENS	9	4	0	0
BESANÇON	5	3	1	1
BORDEAUX	21	15	7	4
CAEN	6	2	0	0
CLERMONT-FERRAND	5	5	0	0
CORSE	2	1	0	0
DIJON	8	6	1	0
GRENOBLE	28	12	4	1
LA GUADELOUPE	4	3	1	0
GUYANE	5	5	0	0

Rapport de jury

LILLE	27	12	1	1
LIMOGES	3	2	0	0
LYON	20	9	3	2
LA MARTINIQUE	4	1	0	0
MAYOTTE	2	0	0	0
MONTPELLIER	26	13	3	1
NANCY-METZ	11	4	1	0
NANTES	17	17	2	1
NICE	17	11	1	1
ORLEANS-TOURS	10	7	0	0
PARIS-VERSAILLES- CRETEIL	138	78	13	7
POITIERS	12	7	2	1
POLYNESIE FRANÇAISE	3	2	1	0
REIMS	6	5	2	1
RENNES	9	4	1	1
LA REUNION	16	7	1	0
ROUEN	12	7	2	1
STRASBOURG	22	12	2	0
TOULOUSE	19	8	2	0

CAERPA

Rapport de jury

Académie	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
AIX-MARSEILLE	10	6	2	1
AMIENS	2	2	0	0
BESANÇON	0	0	0	0
BORDEAUX	4	3	0	0
CAEN	3	2	0	0
CLERMONT-FERRAND	2	2	0	0
CORSE	1	1	0	0
DIJON	1	1	0	0
GRENOBLE	3	0	0	0
LA GUADELOUPE	0	0	0	0
GUYANE	1	0	0	0
LILLE	7	6	0	0
LIMOGES	3	3	1	0
LYON	8	6	1	1
LA MARTINIQUE	1	0	0	0
MAYOTTE	0	0	0	0
MONTPELLIER	4	1	0	0
NANCY-METZ	0	0	0	0
NANTES	12	10	4	1
NICE	2	0	0	0
ORLEANS-TOURS	1	0	0	0
PARIS-VERSAILLES- CRETEIL	27	17	8	5

Rapport de jury

POITIERS	2	1	0	0
POLYNESIE FRANÇAISE	1	1	1	0
REIMS	1	0	0	0
RENNES	14	6	0	0
LA REUNION	1	0	0	0
ROUEN	6	5	0	0
STRASBOURG	2	0	0	0
TOULOUSE	7	5	0	0

* *
*